



PB-PP | B-71460
BELGIE(N) - BELGIQUE

N°d'agrémentation P401225

Le journal des Ecoles de Devoirs

LA FILOCHE

Trimestriel n°53 - Nov. - Déc. 2019 - Janv. 2020



AUSE TOUJOURS



Les EDD se mobilisent pour l'environnement

MAIS ÉGALEMENT...

- ✚ ÉTAT DES LIEUX DES ECOLES DE DEVOIRS
- ✚ INÉGALITÉS ET DISCRIMINATIONS À L'ÉCOLE
- ✚ PÉDAGOGIE ACTIVE : UNE NOUVELLE RUBRIQUE

Bureau de dépôt : 4430 ANS MONFORT
N°d'agrémentation P401225
Editeur responsable : Stéphanie Demoulin
FFEDD - Place St Christophe, 8 4000 Liège

n°53

Novembre-Décembre 2019 - Janvier 2020



DOSSIER pp 15-39 :

Les EDD se mobilisent pour l'environnement

ACTUALITÉ

4 - Etat des lieux des EDD

ECHOS DES REGIONALES

7 - LIEGE : "Climat - Environnement" à Liège

9 - LIEGE : Une nouvelle tête à l'AEDL

11 - NAMUR-LUX. : Une nouvelle tête à la CEDDNam-Lux

12 - HAINAUT : Animateurs avec un grand A

14 - BRABANT WALLON : A Braine l'Alleud et à Wavre, ça bouge

DOSSIER

15 - Quand les jeunes se mobilisent...

FOCUS

40 - Inégalités et discriminations à l'école

INFOS JURIDIQUES

44 - Code des Sociétés et des Associations

PEDAGOGIE ACTIVE

47 - Le cerveau qui dit oui !

48 - La théorie polyvagale

ZOOM SUR UNE EDD

50 - Bernissart se met sur son 31

LE COMITÉ DE RÉDACTION

Marie-Hélène André (FFEDD)
Sarah Crickboom (FFEDD)
Prescilla Debecq (CEDDH)
Stéphanie Demoulin (FFEDD)
Christian Dengis (AEDL)
Nathaniel Dessart (FFEDD)
Christine Gilain (CEDDBW)
Nancy Jacques (EDD Oasis Familiale)
Lara Jochems (AEDL)
Véronique Marissal (CEDD BXL)
Fabienne Pauwels (FFEDD)
Aurélie Quintart (FFEDD)
Isabelle Peeters (EDD CAR)
Julie Pirotte (AEDL)
Céline Simon (CEDDNamLux)
Marie-Pierre Smet (FFEDD)
Delphine Vanderlinden (CEDDH)

ILLUSTRATIONS

Adobe Stock & freepik.com
Nathaniel Dessart
Photos fournies par les rédacteurs

GRAPHISME - MISE EN PAGE

Nathaniel Dessart
Cette revue a été réalisée avec des logiciels libres.

RESPONSABLE Fédération Francophone des Ecoles de Devoirs

Place Saint Christophe 8
4000 Liège
Tel : 04/222.99.38 - Fax: 04/222.16.69
Email : info@ffedd.be
www.ecolesdedevoirs.be
N° de compte : BE45 5230 8017 1989
(BIC: TRIOBEBB)
N° d'entreprise : 431007028
RPM Liège

Pour toute reproduction d'articles, d'extraits d'articles ou d'illustrations, merci de demander une autorisation préalable auprès de la FFEDD. Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-
Bruxelles et de la Wallonie



Edito



Susciter la participation des jeunes présents en EDD en leur donnant l'occasion de s'investir et de se mobiliser autour d'une cause qui nous touche toutes et tous : le climat et l'environnement.

C'est l'objectif d'un projet lancé par la FFEDD, avec le soutien des Coordinations régionales, et baptisé "**Cause toujours**". Pendant deux ans, les Ecoles de Devoirs sont invitées à rejoindre le mouvement, commun à tout notre secteur, en mettant en avant leurs projets participatifs autour de la thématique de l'environnement et du climat choisie par les animateurs et coordinateurs en EDD. Formations, déjeuner-débats, bourse aux outils,... vous sont ainsi proposés depuis la rentrée et seront étoffés, au fil des mois, selon les attentes, mais surtout les propositions des EDD.

De ce fait, il était incontournable que nous consacrons également ce numéro de la Filoche à cette thématique.

A travers notre dossier, nous vous proposons de réfléchir, non seulement à la question du changement climatique (**Le climat s'emballe ?** Entretien avec un jeune météorologue pp. 27-30), mais également à ce qui motive nos jeunes à se mobiliser et à faire entendre leurs opinions (**Pourquoi se battre pour le climat et l'écologie ?** Propos de Piero Amand, étudiant cofondateur du Collectif Génération Climat, pp 20-24 ; ainsi que **Climat ! Les jeunes se mobilisent dans le monde**, pp. 25-26). Et parce que ces sujets touchent à bien des niveaux, nous abordons également les droits de l'enfant au travers des Objectifs de Développement Durable de l'ONU (**Leave no one behind**, pp.31-34) ; la **malbouffe et la surconsommation** (pp.35-37) et, enfin, un appel à projets qui arrive à point nommé pour soutenir nos projets participatifs (**Et si on écoutait les enfants ?** pp. 38-39). Pour clôturer, impossible de faire un dossier dédié à la parole des jeunes... sans leur donner une place dans nos pages (**Ce qu'en disent les enfants**, pp.20-21).

Cette thématique étant le fil rouge des deux prochaines années, nous lui consacrerons évidemment quelques pages dans chaque numéro à venir.

A côté de notre dossier, il y a aussi nos autres rubriques et notamment, un focus sur les **Inégalités et discriminations à l'école** (pp. 40-43) ; un rappel important du nouveau **Code des sociétés et des Associations** (pp.44-46) ; la présentation du nouvel **état des lieux des Ecoles de Devoirs** (pp.4-6) ; mais aussi, une toute nouvelle rubrique consacrée à la **pédagogie active** (pp.47-49). Enfin, vous retrouverez également l'actualité, assez dense, des Coordinations régionales (pp. 7-14) et des EDD... avec un reportage magique à Bernissart (p.50).

Bref, c'est donc un beau numéro, bien fourni, que nous vous offrons pour passer le cap de la nouvelle année !

Bonne lecture à tou.te.s... et rendez-vous en 2020 pour la suite des aventures !

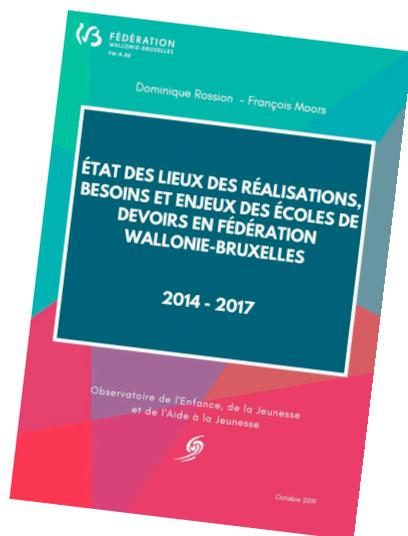
Nathaniel Dessart, FFEDD
Pour le comité de rédaction de La Filoche.

Etat des lieux

des réalisations, besoins et enjeux des Ecoles de Devoirs en Fédération Wallonie-Bruxelles

Le 3ème état des lieux triennal des Ecoles de Devoirs, couvrant la période 2014 - 2017, vient de paraître. C'est l'occasion de mieux comprendre qui sont les Ecoles de Devoirs, quel est le public accueilli, qui sont les animateurs et coordinateurs, quelles sont les actions menées, les partenaires, etc. Ce rapport met également en avant les difficultés rencontrées par le secteur, ses enjeux, pour terminer par des recommandations envers le monde politique pour un soutien renforcé des EDD. Dans cet article, nous n'allons pas vous résumer cet état des lieux mais nous allons surtout vous présenter le secteur en quelques chiffres ainsi que les conclusions et les recommandations faites par l'OEJAJ au monde politique.

| Stéphanie Demoulin, Coordinatrice FFEDD



Le décret relatif à la reconnaissance et au soutien des Ecoles de Devoirs prévoit que l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ) réalise, tous les trois ans, un état des lieux des réalisations, enjeux et besoins des Ecoles de Devoirs.

En 2018 - 2019, l'OEJAJ s'est donc attelé à réaliser le 3ème état des lieux qui porte sur la période 2014 - 2017. Ce dernier est à lire en complément des précédents états des lieux qui portaient sur les périodes 2008 - 2011 et 2011 - 2014.

1 Le secteur en quelques chiffres

En 2016 - 2017, on recensait **18189 enfants** fréquentant les EDD et **347 Ecoles de Devoirs** reconnues.

Le budget alloué au secteur a augmenté de 53% entre 2014 et 2017. En effet, le budget total ONE pour les EDD était de 1.265.121€ en 2014 pour 2.099.683€ en 2017.



La subvention moyenne par Pouvoir Organisateur est passée de 5741€ en 2014 à 9527€ pour l'année 2017. Mais, cela reste une subvention très faible au regard des missions dévolues au secteur.

Au niveau de l'encadrement, en 2016-2017, on comptait 3468 animateurs dont 49% sont des volontaires qui oeuvrent au côté de salariés. La moyenne d'animateurs par EDD est donc de 12,6 par EDD subsidiée.

Pointons tout de même que 9,5% des EDD ne disposent d'aucun animateur rémunéré. L'apport et l'investissement des volontaires est donc souligné comme essentiel au bon fonctionnement des Ecoles de Devoirs.

Au niveau de la qualification des animateurs, sur les 12,6 travailleurs par EDD, 7,3 sont qualifiés et 5,3 ne le sont pas. Cette proportion varie d'une province à l'autre.

2 Les conclusions générales de cet état des lieux

Voici des extraits de ce que l'OEJAJ met en avant comme conclusions générales dans l'état des lieux :

« Les lignes de tension que nous avons mises en avant restent toujours bien d'actualité :

- **Le faible financement du secteur :** malgré l'augmentation du budget dévolu aux subventions des EDD, celui-ci reste toujours très faible au regard des besoins des enfants auxquels ces structures tentent de faire face de manière générale. Cette observation est d'autant plus prégnante que les EDD sont fréquemment invoquées comme solutions potentielles pour répondre aux problèmes d'échec scolaire et de remédiation.
- **Le manque de lisibilité quant à l'identité des EDD :** certes, c'est par la porte d'entrée de l'accompagnement aux apprentissages que la plupart des enfants arrivent en Ecoles de Devoirs, mais les missions des Ecoles de Devoirs

vont bien au-delà.

- **La pression de la demande et la saturation de l'offre...**

La question de la formation nous interpelle particulièrement. Une réflexion devrait être menée afin de développer de réels incitants en prenant en considération les freins qui ont été mis en avant par les Ecoles de Devoirs, surtout en ce qui concerne la formation des volontaires (qui apparaît comme le public le plus compliqué à toucher...) »

3 Les recommandations au monde politique

Les recommandations de l'OEJAJ suite à cet état des lieux sont les suivantes :

- **Recommandations liées au financement des Ecoles de Devoirs**

Les difficultés financières rencontrées par nombre d'Ecoles de Devoirs restent interpellantes et constituent encore aujourd'hui, et malgré une augmentation du budget global de l'enveloppe dédiée aux subventions des EDD, un frein à leur fonctionnement optimal. Ces difficultés semblent surtout se concentrer sur les aspects liés au personnel encadrant.

L'OEJAJ recommande donc de :

- Poursuivre les efforts budgétaires au bénéfice du secteur (tant sur les budgets enfance que jeunesse) ;
- De porter une attention particulière aux modifications éventuelles en matière de soutien à l'emploi en Wallonie (réforme des APE) et à Bruxelles (réforme des ACS) ;
- De réévaluer les subsides nécessaires aux coordinations régionales en mesurant l'impact de leur intégration dans les dispositions du décret « non-marchand » ;
- De faire connaître l'ensemble des possibilités de financement de projets au sein de la

Fédération Wallonie-Bruxelles en développant un système de guichet unique permettant d'obtenir une information claire sur ces possibilités. A cet égard, une attention particulière devrait être portée à la simplification administrative pour les Ecoles de Devoirs qui doivent trop souvent jongler avec plusieurs sources de financement sans nécessairement avoir des ressources humaines nécessaires pour l'introduction et le suivi des demandes de subvention.

● **Recommandations liées à l'accessibilité des EDD**

67% des EDD ne peuvent actuellement pas répondre à la demande à laquelle elles sont confrontées. Cette saturation laisse un grand nombre de familles dépourvues et impacte également le travail des EDD soumises à une importante pression des parents.

L'OEJAJ recommande donc de :

- mesurer l'impact des dispositions prises dans le décret afin de permettre la création de nouvelles Ecoles de Devoirs en prenant aussi en compte le nombre de fermetures et leurs raisons ;
- investiguer plus avant la question des partenariats créés avec d'autres structures pour permettre l'accueil d'un nombre plus élevé d'enfants et/ou jeunes (ex. partenariat avec les bibliothèques ...) ;
- appuyer les projets développés dans le cadre du Pacte pour un enseignement d'excellence autour des mesures de remédiation internalisée dans l'école et de révision des rythmes scolaires qui permettraient l'internalisation de la réalisation des travaux scolaires à l'école.

● **Recommandations liées à la formation continue des équipes**

En matière de formation, l'OEJAJ recommande une réflexion sur les incitants qui permettraient de dépasser les freins en étudiant notamment :

- La faisabilité et la pertinence de proposer des journées pédagogiques pour l'ensemble de l'équipe éducative de l'EDD. Comme cela impliquerait la fermeture, durant un ou deux jours par an, l'idéal serait que ces temps de formation soient comptabilisés comme journées d'accueil pour la subvention ;
- Le financement d'un système de remplacement des personnes en formation ;
- Le développement de formations en lien avec la question de la participation des enfants et, plus généralement du contenu de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant.

Pour aller plus loin

Vous retrouverez l'intégralité de cet état des lieux ainsi que les précédents via le lien suivant:

➡ www.oejaj.cfwb.be/index.php?id=20289

Vous avez envie de réagir, de nous donner votre avis ?

N'hésitez pas à le faire en envoyant un mail à Stéphanie Demoulin, coordination@ffedd.be.

CAUSE TOUJOURS



« Climat – Environnement » à Liège

Vers un projet participatif pour le secteur Ecoles de Devoirs

Dès octobre et pour deux ans, plusieurs Ecoles de Devoirs de différentes provinces se mettent en route vers des projets participatifs qui traitent du climat et/ou de l'environnement. | Lara Jochems - AEDL

Le 3 mai dernier se déroulait la journée Anima Pep's à Mozet*. Vous y avez peut-être participé ou vous en avez entendu parler. Ce rendez-vous fédérateur rassemblait une centaine de travailleurs en EDD venant des différentes provinces.

Outre les ateliers partagés, les jeux pratiqués, la musique qui a résonné et le lunch pantagruélique, cette journée a permis de dégager une thématique qui nous animera pendant les deux années à venir. Celle-ci a été choisie, à la majorité, par les animateurs, et sonne le début d'une grande aventure que nous allons construire tous ensemble.

Cause Toujours... « *climat et environnement* » est l'ambitieux projet participatif pour lequel les cinq coordinations régionales ont sollicité les différentes EDD de leur ressort territorial.



Pour en savoir plus sur "Cause toujours", rendez-vous dans notre dossier pp.15-39

* Lire également le reportage dans la Filoche n°51 (mai/juin/juillet 2019, pp.4-8).

C'était le cas à Liège le **1 octobre dernier**. Julie, Lara et Christian, les travailleurs de l'AEDL, ont organisé un « **Déjeuner-Débat** » pour rassembler les animateurs des structures qui souhaitent mettre en place un projet participatif sur la thématique.

Chaque EDD, selon ses envies et ses moyens, peut décliner celle-ci de manières diverses et variées, mais toujours avec comme fil conducteur une **démarche participative**.

La FFEDD et les coordinations régionales peuvent aider à la mise en place de projets et accompagner, selon leurs moyens également, notamment pour ce qui concerne la démarche participative et les différents outils qui peuvent amener à celle-ci.

Autour d'un café et d'un croissant, le décor de ce projet a été « planté » et les structures présentes ont déjà pu partager ensemble ce qu'elles mettaient en place en matière de participation et/ou de projets autour de l'environnement.

Comme souvent, l'équipe de l'AEDL a été épatée de voir tout ce qui était déjà organisé sur le terrain : compost, potagers sous diverses formes, goûters sains, hôtels à insectes, création de papier, tri des déchets, poulailler, grainothèque... Ou encore, conseils d'enfants, boîtes à idées, possibilité d'implications diverses dans la vie de l'ASBL...

Riches de ce partage, à chacun de se sentir libre de s'engager dans la grande aventure d'un projet participatif autour d'une

thématique commune à décliner d'une multitude de façons. La FFEDD et les différentes coordinations comptent bien mettre tout ça à l'honneur lors d'un événement rassembleur déjà prévu le **5 juin 2021, journée mondiale de l'Environnement**.





Une nouvelle tête à l'AEDL...

Au revoir Marie-Hélène ! Bonjour Julie !

Marie-Hélène, Lara et Christian, c'est comme les parfums de glace vanille, fraise, chocolat des galettes napolitaines... Mais cette fois... un élément du trio s'en est allé.

En juillet, Marie-Hélène est allée rejoindre à temps plein la FFEDD.

Lara a pleuré, Christian a fait des papiers... beaucoup de papiers et Marie-Hélène faisait... un peu des deux. Par chance, elle ne sera pas très loin, 22 marches d'escalier plus bas exactement. Heureusement juste après tout ça, Julie est arrivée et le nouveau trio a démarré.

La napolitaine ne sera certes plus la même, mais le changement amène ce petit truc en plus qui nous fait découvrir d'autres parfums et nous pousse vers de nouvelles aventures qu'on ne soupçonnait pas. Alors bienvenue à toi Julie et merci de la belle énergie que tu mets déjà dans ton travail.

(Lara Jochems, AEDL - in « AEDL - programme 2019-2020 »)



Il y a eu Isabelle Adjani et son « Beau oui comme Bowie », il y a surtout à présent « Julie par Julie »...

« Moi, ce que j'aime c'est rencontrer des gens ! Même s'il m'arrive parfois d'avoir l'air réservée, c'est vrai. Je vois ça comme une forme de respect du rythme des autres... Mais bon, on m'a dit « présente-toi ! » Et effectivement, pour rencontrer des gens, il faut bien commencer par là.

J'aurais bien voulu faire original, histoire de vous intriguer... et de tisser directement des liens, pour que vous ayez l'impression de me connaître la première fois qu'on se croiera à une formation ou à une autre occasion.

Alors j'ai pensé me laisser découvrir à travers 5 objets

1 Mon GSM.

Autant l'avouer franco, je suis accro (avec en moi une grande admiration pour tous les « résistants »). J'ai tout là-dedans : mes 4 boîtes mails, mon agenda, mon appli « Hello Fresh » ... et tous les midis un sms de ma fille Célia qui me souhaite bon appétit, et je fonds.



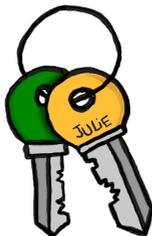
2 Mon cahier vert :

Atoma, évidemment. Avec des onglets "P.P." (projets pédagogiques, mes relectures en cours, j'adore faire ça), "Temps d'Voir", "Déjeuner-débats", "Théâtre Jeune Public", "Orchestre Philharmonique", "Biblis", "Formations" et, last but not least, un onglet "Marie-Hélène" où je consigne la substantifique moelle de son savoir et de sa sagesse...
mercisssssssssssss
Marie-Hélène !



3 Mes clés :

...de ma maison, bien entendu, mais aussi de l'AEDL, du Centre des Jeunes de Chênée (mon autre mi-temps où j'ai coordonné pendant 9 ans l'EDD « Histoire de Voir »... j'ai commencé là-bas en tant que jeune administratrice de moins de 26 ans, oups, c'était il y a longtemps), de chez mon amie et collègue Mélanie (pour le catsitting et tout le reste), de ma voiture et... plein d'autres clés dont les fonctions sont inconnues au bataillon mais que je garde « au cas où ». Comme porte-clés vous remarquerez les 259.675 scoubidoues que ma fille Elise a réalisés pour que je ne perde pas ces précieuses choses.



4 Mes boucles d'oreilles :

ah ça, c'est plus perso. La plupart m'ont été offertes, et mes filles m'en ont fabriqué quelques-unes. J'en glane aussi au gré de mes voyages. Mes préférées viennent d'Inde... quels souvenirs !



5 Ma voiture !

Pas qu'elle soit belle, mais très efficace pour aller d'un point A à un point B. Par exemple, pour aller en formation, à Chênée, conduire et rechercher chacune de mes filles dans leur école respective, aller à mon atelier théâtre, au yoga, au cours de piano de l'une, en camping, au ciné, aux expos... et dans votre EDD peut-être bientôt ! »



Voilà. Je m'appelle Julie. Je travaille à l'AEDL depuis le 1er juillet 2019. Et j'ai hâte de vous rencontrer.



Mais aussi...

...une nouvelle tête à la CEDD Nam-Lux !

Entré au service de la Coordination Namur – Luxembourg en 2004, Charles nous a habitué à son humour et à sa présence bienveillante, prodiguant aux Ecoles de Devoirs conseils, soutien administratif et formations de qualité.

Le temps est venu pour lui de prendre les chemins de traverse et de vivre d'autres aventures.

Merci pour tout, Charles, au revoir et bienvenue à Céline, ta digne remplaçante, en lui souhaitant une carrière longue et épanouissante.

(Brigitte, Présidente de la CEDD Nam-Lux)

Bonjour à tous,

Je m'appelle **Céline SIMON**, j'ai 31 ans et je suis la **nouvelle coordinatrice de la CEDD Nam-Lux** depuis le 04 novembre 2019. Logopède de formation, j'ai été indépendante pendant 7 ans tout en travaillant à mi-temps comme animatrice-coordinatrice de l'Ecole de Devoirs de Marche-en-Famenne. J'ai adoré être sur le terrain pendant près de 10 ans, avoir un contact privilégié avec les enfants et les volontaires, créer des projets, répondre aux besoins des enfants et être dans une équipe avec des collègues dynamiques et motivés. C'était un métier très enrichissant sur le plan professionnel mais surtout sur le plan humain. En voyant l'offre d'emploi pour la coordination, j'ai décidé de postuler pour pouvoir aider les coordinateurs, animateurs et volontaires des EDD des deux provinces, répondre le mieux possible à leurs besoins, créer des liens entre les EDD, travailler en

collaboration avec les autres coordinations et la FFEDD mais aussi défendre notre secteur et le faire connaître au grand public. Je remercie Charles pour son travail et sa sympathie durant toutes ces années et lui souhaite de belles nouvelles aventures.

Vous pouvez me contacter par mail coordoedd_namlux@skynet.be ou par téléphone au 081/23.03.37.

Au plaisir de vous rencontrer !





Animateurs avec un grand A

Cette année encore, le Hainaut organisait sa traditionnelle journée des animateurs. Pour cette édition 2019, nous avons envie de proposer quelque chose de différent. Nous avons donc opté pour le « physique » le matin avec un accrobranche et pour « l'intellect » l'après-midi avec une murder party. | L'équipe de la CEDDH

La tête dans les arbres

Les animateurs ont donc pu expérimenter leur agilité dans les arbres et force est de constater qu'ils ne se sont pas mal débrouillés et que certains ont même dépassé leur peur du vide. En plus d'être sportive, cette activité était également un dépassement de soi. 5 parcours au total et un saut pendulaire de 13 mètres à la fin pour aller encore plus loin. Et nous avons osé, avec brio. Pas tous, mais les personnes restées au sol nous ont vivement encouragés et c'est grâce à elles que nous pouvons aujourd'hui avoir des images de nos exploits dans les arbres.

De jolis souvenirs et un beau partage de nos craintes respectives !

Les arbres, une arme contre les changements climatiques ?

A l'heure où nous étions dans les arbres à nous découvrir des muscles insoupçonnés, une petite réflexion nous est passée par la tête. Les arbres peuvent-ils changer la donne ?

Vous lirez, dans les pages de cette filoché, des articles sur la cause qui va nous occuper durant les deux prochaines années et sur l'importance de se pencher sur la question du climat. Nous voulions aborder la question de la protection de la nature, en l'occurrence des arbres et de la flore en général qui nous entourent. Cette expérience d'accrobranche nous fait nous rendre compte à quel point le rapport avec la nature est important



et source d'épanouissement. Nous ne pouvons vivre sans cette nature qui est si belle et si importante à notre survie.

Mais à ce titre, les arbres sont-ils une solution contre les modifications majeures que nous subissons au niveau climatique ? Est-ce que planter des arbres massivement et protéger les zones vertes peut aider à inverser la tendance ? En théorie, planter des arbres permet de compenser les émissions de gaz à effet de serre mais

est-ce aussi simple que cela ? Le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) estime que pour avoir un effet sur le réchauffement climatique, il faudrait planter environ un milliard d'arbres d'ici à 2050.

Bien sûr la question n'est pas simple, la mise en œuvre est complexe et soulève d'autres questions sur la biodiversité et l'impact à long terme. Mais même si cette solution n'est pas la solution miracle et que bien des efforts sont à soutenir pour changer les comportements, tant au niveau local que global, planter des arbres ne sera jamais une mauvaise idée.

Ou étiez-vous à l'heure du crime ?

L'après-midi, nous étions dans un tout autre contexte ; une enquête géante sur le thème « meurtre à l'école de magie » nous a été proposée par Be détectives, une association spécialisée dans les murder parties, les chasses au trésor et les escape rooms. Nous avons fait travailler nos méninges afin de résoudre l'enquête mystérieuse. Un travail coopératif en équipes, guidées par les maîtres du jeu (l'équipe de Be détectives), afin de démasquer les coupables. Enigmes, indices, jeu de rôle, mystère... un concept intéressant et ludique.





A Braine l'Alleud et à Wavre, ça bouge !

Dans les communes brabançonnaises où il y a plusieurs EDD, des coordinations locales sont mises en place pour imaginer des démarches communes.

| Christine Gilain, coordinatrice de la CEDDBW

Ainsi, à Wavre, c'est le tout début de cette expérience et déjà une rencontre avec les directions d'écoles a été organisée en septembre. L'occasion de rappeler qu'une Ecole de Devoirs, ce n'est pas une école et qu'on n'y fait pas que des devoirs ! L'occasion aussi de créer des liens et de commencer à répondre aux besoins de certains enfants. Et puis, une première formation a eu lieu autour de la « communication avec les parents ». Trois matinées ont permis aux participants de décomposer les éléments de la communication et de se créer des outils pour renforcer l'écoute. Or, dans toute communication, et peut-être encore plus avec des publics défavorisés et en difficulté avec l'éducation, il est indispensable de savoir réellement les écouter.

Du côté de Braine l'Alleud, les équipes, cette année, se sont prises en main et différentes démarches ont été décidées et / ou menées telles que : l'organisation d'une formation sur la lecture à l'initiative de *100neuf*, un projet d'atelier « zéro déchets » avec le *Centre d'aide à la Réussite* et un après-midi



au spectacle avec la *Courte échelle*. La formation qu'organise la CEDDBW « Apprendre à apprendre », en janvier 2020, est complète et une deuxième édition est en projet ! Des propositions accessibles pour les équipes et/ou pour les enfants des 4 EDD de la commune.

Cerise sur le gâteau, nos partenaires brainois estiment que le travail local de la CEDDBW doit être prolongé ! Une méthode de travail qui permet aux volontaires de participer sans trop de déplacements et qui renforce les liens entre les Ecoles de Devoirs.

Et puis, du côté de Nivelles et d'Ottignies, les projets prendront forme en 2020 !





Quand les jeunes se mobilisent...

Les Ecoles de Devoirs se bougent !

DOSSIER



Un projet sur deux ans... ...et pour l'avenir !



Vous avez sans doute déjà entendu parler de notre nouveau projet "Cause Toujours, les Écoles de Devoirs se bougent !" Si non, en quelques mots, l'objectif est de susciter la participation des jeunes présents en EDD en leur donnant l'occasion de s'investir et de se mobiliser autour d'une cause qui nous touche toutes et tous : le climat et l'environnement.

| Sarah Crickboom, FFEDD.

Pourquoi s'inscrire dans ce projet ?

- ➔ Pour **développer la participation des jeunes présents en EDD** - participation qui est une de nos 4 missions. Les jeunes ont des idées et des solutions, donnons-leur les moyens de les exprimer, tenons-en compte dans nos actions et soyons ouverts à leurs projets!
- ➔ Pour **rencontrer d'autres EDD**, tisser des liens et vivre de nouvelles expériences ensemble en s'ouvrant sur le monde qui nous entoure.
- ➔ Pour faire du bruit autour de nous; **montrer qu'on existe** et qu'on veut offrir bien plus à nos jeunes qu'une aide pour "faire des devoirs"!



Des temps d'échanges et des projets dans vos régionales

Certaines coordinations régionales ont déjà organisé une rencontre avec vous, animateurs/coordonateurs en EDD afin d'entendre vos pratiques actuelles en matière de participation et/ou d'engagement pour l'environnement.

Et là ... SURPRISE (ou pas, on a toujours cru en vous !), beaucoup d'entre vous réalisent déjà des tonnes d'actions merveilleusement participatives et/ou responsables. Du lombricomposteur au conseil de participation en passant par l'inscription à la formation "*la participation, qui s'y frotte l'adopte*", chacun s'engage pour susciter le changement et c'est très réjouissant.

Sources de motivation, vos expériences doivent être partagées sans modération afin d'encourager d'autres EDD à susciter la participation des enfants. Un coup de projecteur sur vos projets permet aussi à la FFEDD de défendre le secteur des EDD en se basant sur des faits, des actions concrètes avec l'espoir, à long terme, de générer plus de moyens !!!

Lors de ces rencontres, les coordinations régionales ont aussi souhaité entendre vos attentes par rapport à ce nouveau projet. Comment souhaitez-vous vous y investir? Comment pouvons-nous vous y aider?

Le projet "*Cause Toujours*" vous encourage à enfilez votre casquette d'accompagnateur afin de permettre aux jeunes d'entraîner leurs capacités à participer. L'idée est de construire AVEC eux ce projet. Plusieurs temps d'échanges ont réuni les animateurs soucieux de participer et de s'impliquer dans le projet.



Vous avez un projet qui touche à l'environnement dans lequel les jeunes ont leur mot à dire ?

Contactez votre **Coordination régionale**, elle vous aidera à nous partager cette expérience que nous publierons, si vous le souhaitez, sur le site :

causetoujours.ecolesdedevvoirs.be





BRABANT WALLON



Lors de la **première rencontre du 30 septembre** organisée par la CEDDBW, vous avez exprimé l'importance d'informer et de sensibiliser les jeunes avant d'envisager toute forme de participation. Après discussion, vous avez opté pour l'organisation d'un rassemblement des jeunes lors duquel un intervenant/élément extérieur viendra "percuter" ceux-ci par rapport à la question du climat et de l'environnement. Ensuite, via une méthode pédagogique et participative, les jeunes pourront exprimer leurs envies et idées par rapport au projet "*Cause toujours*".

Une **seconde rencontre pour le pré-lancement** de l'opération s'est tenue à Ottignies, le **2 décembre**. Une matinée pour découvrir le projet dans une ambiance « Zéro déchet ». Au menu : un spectacle, « La maison Renard », suivi d'un échange avec l'acteur, le témoignage de Piero Amand et de Thierry Voue, MJ Verte, ainsi que la découverte d'un outil participatif qui sera proposé lors des journées pour les jeunes en février 2020.

Et enfin, le grand événement, à destination des enfants et des animateurs ! Il sera organisé deux fois et ce, afin que vous puissiez déterminer votre participation en fonction de la date et du lieu. Ces journées se dérouleront le 26 février 2020 à Nivelles et le 27 février 2020 à Ottignies.

Pour plus d'infos : 010/61.10.88 – info@ceddbw.be



BRUXELLES



A Bruxelles, lors de l'AG du **13 novembre** dernier, des animateurs et des coordinateurs d'EDD ont participé à l'atelier *Cause toujours* ! Ils y ont exprimé diverses envies : participer à des moments d'échanges et de rencontres, accéder à des ressources et idées d'activités en lien avec les thématiques "participation/environnement", organiser des speed-dating par quartier invitant les EDD et autres associations liées à la question climatique et de l'environnement afin d'envisager divers partenariats, ...

Bientôt d'autres infos vous parviendront ...

Pour toute question, suggestion, etc., contactez la coordination : 02/411.43.30 et info@ceddbxl.be



LIEGE



A Liège, c'est lors du "déjeuner débat" du 1er octobre organisé par l'AEDL que les liégeois ont découvert le projet et ont exprimé l'envie d'une nouvelle rencontre programmée la matinée du 28 janvier 2020 (rdv à 9h30 dans les Locaux de La Bicoque, salle du rez-de-chaussé, place Saint Christophe, 8, à Liège). Cette matinée sera l'occasion de présenter les idées concrètes, pensées en EDD avec les équipes et les jeunes suite à la réunion du 1er octobre.

Inscription : info@aedl.be ou 04/223 69 07

A lire également :

Le compte-rendu du déjeuner-débat dans les pages régionales : *CAUSE TOUJOURS...* « Climat – Environnement » à Liège, pp.39-40.



HAINAUT



Au Hainaut, certains d'entre vous ont participé à une matinée d'information et d'échange qui s'est déroulée le 3 décembre dernier.

De nouvelles informations vont suivre, mais si vous êtes impatient, contactez la coordination : info@ceddh.be et 0479/94.48.30



NAMUR - LUXEMBOURG



Du côté de Namur et Luxembourg, nous annonçons la création d'une **exposition itinérante à partir de photos des enfants**. Lors de la formation « *L'enfant et la Nature, la nature de l'enfant* » niveau 2, dix animateurs ont appris différentes techniques et créé des fiches-outils pour favoriser l'apprentissage de l'utilisation d'un appareil photo chez l'enfant. Dans chaque EDD participante, les enfants vont prendre trois photos de leur choix pour illustrer les thématiques suivantes :

- La Nature quand je sors de mon EDD
- La Nature sur le chemin
- Dans la Nature

Au printemps 2020, les enfants procéderont au vote pour sélectionner les trois plus belles photos de chaque EDD. Celles-ci seront imprimées sur des bâches pour créer une exposition itinérante qui pourra **parcourir, dès mai 2020, toute la Wallonie et Bruxelles**. Elle sera également exposée lors de la journée mondiale de l'environnement, également journée de clôture du projet « Cause toujours », le 05 juin 2021. Toutes les photos non sélectionnées seront imprimées en vignettes sur une autre bâche.

Si vous souhaitez réserver cette exposition gratuite pour la présenter dans votre EDD ou votre ville d'ici juin 2021, prenez contact avec la coordination des Ecoles de Devoirs des provinces de Namur et Luxembourg via l'adresse e-mail : coordoedd_namlux@skynet.be.



Partageons nos outils et nos ressources !



Sachez aussi, que nous réalisons une "bourse aux ressources" qui sera régulièrement alimentée sur le site:

➡ causetoujours.ecolesdevoirs.be

Vous pouvez y piocher des contacts, des idées et des supports d'animations pour aborder la thématique du climat et de l'environnement avec les jeunes de votre EDD + quelques outils pour soutenir les animations qui tendent vers la participation.

Surtout, contactez-nous pour toute idée/suggestion/question !

Parce que *"Seul on va plus vite, (mais) ensemble on va plus loin"*
(Proverbe africain).

« C'est quoi le changement climatique pour toi ? Que peut-on faire ? » Ce qu'en disent les enfants ?

Vous n'êtes pas sans savoir que **la parole des plus jeunes** a une grande importance pour notre secteur. Nous voulions, à l'occasion du projet « Cause toujours » et de cette Filoche spéciale qui traite de l'environnement, leur demander ce qu'ils en pensent, eux, de tout ce « ramdam » (à noter que ce terme n'est en aucun cas péjoratif mais à comprendre sous l'angle humoristique). Nous leur avons donc posé la question !

« La pollution dans le monde c'est quand il y a de la fumée et tout, ça pollue. Il faut vraiment faire des efforts pour polluer moins. Il faut vraiment jeter dans les poubelles, ne pas jeter dehors, il faut vraiment faire des efforts. »

[Mahdi, 9 ans]

« Je n'aime pas vraiment les gens qui jettent leurs déchets dans la nature. Déjà si on en jette dans la mer, les poissons peuvent mourir, ils les attrapent en bouche et les mangent. Dans l'Antarctique il y a des ours blancs qui sont en train de mourir. »

« En tout cas, moi, ce que je fais à la maison, je ramasse partout par terre, je vais dans la forêt, je ramasse tout, tous les déchets. »

« Les voitures quand elles roulent, elles polluent de trop, ça veut dire que même si on arrête le diesel, ce seront des voitures électriques. Du coup ça polluera moins, mais c'est mieux d'aller en vélo ou à pied »

[Yasmina, 12 ans]



« Il faut arrêter de polluer la planète. Ce qu'on pourrait faire à la maison, c'est le recyclage et réutiliser ce qui est réutilisable comme les bouteilles d'eau et aller plus vers des magasins en vrac. Ce sont des magasins où tu dois apporter une bouteille ou quelque chose pour mettre les légumes et tout ce que tu veux acheter, parce que ce n'est pas eux qui vont le fournir parce qu'ils sont contre la pollution.

A cause du réchauffement climatique, le désert il avance lentement, mais en plus il y a le continent de plastique. Si ça continue comme ça, il y aura plein d'espèces d'animaux qui vont disparaître.

Si la pollution continue à augmenter, en 2050 et des... , la mer va monter et ça va inonder des pays. Il vaudrait mieux éviter ça.

J'ai un compost, une poubelle pour le plastique, une autre pour les autres déchets, une où je dois mettre le papier et le carton... »

[Quentin, 10 ans]



« L'année passée, quand j'étais en 6ème, on avait une sorte de jardin. Cette année, c'était zéro déchet, des poubelles, il n'y en avait pas, et quand on avait des fruits, puisque ça ne pollue pas vraiment, pour pouvoir les désintégrer, il y avait un compost dans le fond du jardin. Et avec la « terre » que ça faisait on l'utilisait pour planter des choses. »

[Arnessa, 12 ans]

« Je ne prends pas la voiture pour aller à l'école parce que je trouve que ça pollue trop alors je prends le vélo. »

[Laila, 9 ans]

« On jette les déchets dans la mer et maintenant il y a un 7ème continent qui est en train de se créer et il y a beaucoup de poubelles dedans. »

[Ahmad, 9 ans]

« Une amie à moi fait le conseil communal. Leur projet, c'est « moins de déchets ». Avec les écoles ils veulent ramasser les déchets avec des gants, tout mettre dans des sacs-poubelle et les camions poubelles viennent. »

[Aya, 12 ans]

Retrouvez d'autres paroles d'enfants dans les prochains numéros de la Filoche.

Les enfants de votre EDD veulent aussi donner leurs avis ?

N'hésitez pas à nous les communiquer : filoche@ffedd.be

Pourquoi se battre pour le climat et l'écologie ? Et comment ?



| Piero Amand, étudiant en Sociologie-Anthropologie à UCLouvain, blogueur*, militant, cofondateur du collectif Génération Climat.

Que l'on soit jeune, très jeune, adulte, parent, ou grand-parent, il est aujourd'hui difficile de ne pas se rendre compte de la catastrophe écologique en cours. On en parle dans les journaux, à la radio, sur les réseaux sociaux, dans les parlements, ou même dans les discussions entre amis ou en famille. Et ce, littéralement tous les jours. L'indifférence n'est donc plus de mise...

Plusieurs réactions peuvent se manifester suite à la prise de conscience de l'urgence, voire de la gravité de la situation : déni, relativisation, panique, colère, tristesse, anxiété, résignation, mobilisation... et plus rarement, espoir. Car espoir en quoi ? En la capacité de l'humanité à opérer un sursaut général ? En la technologie pour résoudre tous nos problèmes ? En nos dirigeants pour prendre les mesures à la hauteur du désastre ? Face à l'ampleur et au rythme de la situation écologique, il est extrêmement difficile de croire qu'on arrivera à l'arrêter. Et il est donc difficile de croire en l'avenir même de la vie sur Terre.

Cependant, les phrases du genre *"il n'est pas trop tard"*, ou *"il est encore temps"*, n'ont pas plus de sens. Ce sont des slogans rassurants, qui amènent rarement à s'engager

concrètement dans les luttes écologistes. Tiens, c'est un mot intéressant ça, "lutte"...

On a beau parler et entendre parler d'écologie, de climat, etc très régulièrement, il faut dire qu'on en parle très mal. Généralement, les informations ne vont pas plus loin que des quantifications du nombre d'espèces qui ont disparu, dans un temps et sur un espace donnés. Ou que sur les potentielles conséquences du réchauffement climatique sur nos côtes. Ou que sur les accords signés entre grandes nations pour montrer leur bonne volonté à sauver le climat. Ou encore les grands sommets, organisés à tir larigot par des élites accrochées à une image respectable.

Il est extrêmement rare que, dans l'espace public, on parle des causes du réchauffement climatique, et du désastre socio-écologique de manière générale. En fait, il est très rare que les grands médias et nos dirigeants abordent les causes des problèmes, et ce quels qu'ils soient : économiques, sociaux, politiques, démocratiques, écologiques,... La faute à l'idéologie néolibérale, qui donne tout pouvoir au monde économique, et dès que ce monde engendre une catastrophe, remet la faute sur l'individu, sur le consommateur. "Tout-est-de-votre-faute" vous dit-on.

* Journal d'écologie critique, le blog de Piero Amand : <https://journaldecologiecritique.wordpress.com/>

En nous cantonnant à un rôle de travailleur-électeur-consommateur, le système capitaliste et néolibéral permet de renforcer la croyance que plus on a d'argent, plus on a de pouvoir d'action.

Une énième illustration de cette idéologie néolibérale, dans les médias, est cette émission diffusée sur France 2 récemment, intitulée "L'émission pour la Terre" - chouette, ça lui fait une belle jambe, à la Terre.

Devinez les 10 actes écologiques par excellence qui sont sortis de cette émission ? Acheter des fruits et légumes de saison, diminuer sa consommation de viande et de poisson, planter des fleurs, baisser son chauffage,... Bref, uniquement des actes qui concernent l'individu isolé. Car comprenez : la mobilisation sociale et l'organisation collective, ça ne change rien. Ce qui peut changer le monde, c'est vous. D'ailleurs, autre formule que vous avez sans doute déjà

entendue : votre pouvoir réside dans votre porte-monnaie.

Non seulement, ces injonctions culpabilisantes évitent le fond du débat : les causes du problème, mais en plus elles clivent encore plus la société entre classes sociales.

En nous cantonnant à un rôle de travailleur-électeur-consommateur, le système capitaliste et néolibéral permet de renforcer la croyance que plus on a d'argent, plus on a de pouvoir d'action.

Si vous êtes riches, vous êtes puissants. Si vous n'avez pas un balles, vous n'avez aucun pouvoir. Il est donc inutile de s'étonner qu'on vous qualifie de "bobos" si vous bossez dans une start-up, que vous mangez bio, zéro-déchet, et que vous portez des pull en coton bio et éthique. Ces formes de consommations "alternatives" font partie



d'une stratégie bien rodée pour conforter le soutien des classes moyennes et moyennes-supérieures dans le système dominant, en leur faisant miroiter un changement par le portefeuille. Et pendant ce temps, les pauvres se voient exclus de cette magnifique aventure de la "transition écologique", paisible et bruyante à la fois, qui fait la part belle à la couleur verte dans les rayons de supermarché et aux slogans durables dans les publicités.

Mais il est temps de remettre l'église au milieu du village. Non, on ne changera pas le monde de cette manière. Tout ce qu'on changera, c'est notre mode de vie à l'échelle individuelle. Et encore, à la marge. Aude Vidal appelle ça l'écologie. Une forme d'engagement qui se concentre sur la portée morale des actes individuels, donnant une dimension de bien-être aux gestes éco-citoyens, associant ainsi l'écologie au développement personnel.

Or, l'écologie, c'est une science qui, appliquée à notre société, est profondément révolutionnaire. Révolutionnaire car elle invite à remettre en question des structures sociales profondément inégalitaires et hiérarchiques, afin de tendre vers des relations équilibrées entre les êtres vivants, et entre les êtres vivants et leur milieu. L'écologie, c'est avant tout un rapport sensible au monde vivant. Un regard et des interactions différentes avec notre environnement naturel, dans lequel on s'inclut plutôt que de le dominer. Mais pour généraliser ce rapport sensible au monde, pour bâtir des communautés humaines qui s'incluent dans le monde vivant, il faut passer par une lutte contre le monde qui détruit cette possibilité même en exterminant les espaces et les espèces.

L'écologie, c'est donc un rapport sensible au monde, couplé à une lutte collective et radicale pour mettre un terme à une société qui fait la guerre à la Terre et à ses habitants.

Vous l'aurez compris : nous sommes en guerre. Et une guerre, ça ne se mène pas seul. La lutte écologiste doit donc avoir ses guerrier-ère-s, ses résistant-es, au même titre que le monde capitaliste a ses machines, ses ressources, ses adeptes, ses pions et ses esclaves.

S'engager pour l'écologie n'a donc pas grand chose à voir avec ce qu'on entend communément.

Ce n'est pas une question de sous, une question de gestes individuels, une question de mode de vie. C'est une question de changement de paradigme et de lutte. Une lutte pour détruire les systèmes de dominations quels qu'ils soient : de l'homme sur la femme, de l'Etat et du capital sur les humains, des humains sur les autres espèces, d'une culture sur une autre. Une lutte pour entraver l'avancée du désert, l'avancée du désastre.

Car si sauver la Terre peut sembler impossible, entraver l'avancée de sa destruction est une urgence absolue. Et ce n'est pas uniquement l'humanité ou le climat qui sont en danger, mais bien tous les êtres vivants, dont 200 espèces disparaissent chaque jour sous le poids d'une culture mortifère.

Rejoignons les luttes de territoires, telles que les ZAD*, germes de ce rapport sensible au monde.

Rejoignons les manifestations, les rassemblements, les mobilisations. Décloisonnons nos vies et nos schémas de pensée. Rejoignons celles et ceux qui veulent vivre. Rejoignons les résistant-es.

Rejoignons-nous !

* L'expression zone à défendre (ou ZAD) est un néologisme militant utilisé pour désigner une forme de squat à vocation politique, la plupart du temps à l'air libre, et généralement destinée à s'opposer à un projet d'aménagement.

Climat !

Les jeunes se mobilisent dans le monde

Il s'étaient plus de quatre millions à travers le monde à participer à la plus grande grève en faveur du climat, le 20 septembre dernier. De l'Argentine à l'Inde, en passant par le Bangladesh et l'Australie, ils marchaient pour mettre la pression sur les gouvernements afin qu'ils respectent leurs engagements pour enrayer le réchauffement climatique et limiter ses effets sur la faune, la flore, les populations humaines, soit sur la vie sur Terre. | Christian Dengis, AEDL

Désolé de décevoir les aficionados des Ecoles de Devoirs, mais les jeunes n'ont pas attendu « *Cause Toujours* » pour prendre conscience de l'urgence climatique et initier de multiples vagues de mobilisation autour de quelque chose qui les concerne directement. Et en tout cas bien plus que la plupart de celles et ceux qui détiennent le pouvoir de prendre des mesures fortes et dont l'espérance de vie devrait les épargner des effets désastreux de leur frilosité politique en matière d'environnement.

Soit ! Notre secteur n'aura donc pas la palme (bien utile pourtant avec la montée annoncée des eaux) de l'action visionnaire, mais il aura au moins le mérite de prendre le train en marche. Et qui connaît la SNCB sait qu'avant de le prendre ce fameux train en marche, il faut d'abord le trouver !

Mais revenons à ces jeunes qui sont loin d'être des moutons... Si les alertes écologiques ne datent pas d'hier – je ne vous ferai pas l'insulte de vous rappeler les travaux de Rachel Carson qui en 1962 attirait l'attention sur la pollution par les pesticides ou encore ceux de l'agronome René Dumont qui, en 1974, alertait sur la consommation des ressources, ceux de Cousteau, en 1974 également, sensibilisant à la pollution des océans ou ceux de Paul-Emile Victor qui menait déjà un combat en faveur de la préservation de l'environnement des régions polaires au milieu du siècle dernier – le déclic des mobilisations actuelles est, selon le sociologue Yan Le Lann, la lecture, en octobre 2018, du rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) qui dit en substance que nous n'avons que 12 ans pour limiter le réchauffement planétaire à un maximum de 1,5° C. Les actions qui se sont multipliées depuis ont surpris tant par la rapidité et leur force que par leur capacité à proposer aux jeunes militants un mode d'organisation



décentralisé et horizontal. *« N'étant pas issues de structures politiques, syndicales ou associatives préexistantes, sans hiérarchie clairement identifiée, sans moyens financiers et sans base militante antérieure, ces mobilisations se posent en modèle alternatif de l'action collective en utilisant le pouvoir du numérique et des réseaux sociaux pour assurer la viralité du mouvement et mobiliser de manière spontanée et transnationale des jeunes militants autour d'une même cause »*, analyse Laurent Lardeux, sociologue et chargé de recherches à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep).

Si Greta Thunberg, qu'on ne présente plus, est la figure de proue de la génération climat, elle a désormais, à travers le monde, de nombreux relais, des jeunes activistes (dont de nombreuses filles qui, grâce à l'exemple Greta, se sont senties autorisées) qui, tous, témoignent que leur engagement citoyen est né d'un choc individuel : la pollution par les déchets plastiques des plages de Californie ou du Lac Victoria en Ouganda, les incendies en Californie provoqués par des sécheresses de plus en plus longues et fréquentes, le typhon Haiyan qui a dévasté en 2013 un bidonville aux Philippines,...ou encore, pour nos deux belges Anuna de Wever et Kyra Gantois, l'impossibilité pour les représentants européens de parvenir à un consensus lors de la conférence sur le climat à Katowice pour approuver deux directives européennes sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables.

Certes, s'ils ont une opinion, les jeunes qui se mobilisent pour le climat, ne maîtrisent sans doute pas tous les mécanismes scientifiques de la chose. C'est du moins ce qui ressort d'une

enquête¹ réalisée auprès de 3.260 élèves de 5^e et 6^e secondaires et dont l'APED (Appel pour une école démocratique) est à l'origine. Selon Nico Hirtt, président de l'APED, *« les connaissances d'ordre scientifique et technologique sur l'effet de serre, les transports, les énergies renouvelables sont très pauvres »*². Comme chez sans doute bon nombre d'adultes tant il s'agit de phénomènes complexes. Mais qu'importe ! Quand le moteur de ma voiture prend feu, je ne m'interroge pas sur le pourquoi du comment, je prends mes jambes à mon cou !

Les tentatives de décrédibilisation de tous ces mouvements jeunes et citoyens sont déjà bien assez nombreuses pour encore en ajouter. D'abord, parce que, à priori, si l'on en juge par les résultats de ces dernières années, avoir plus de connaissances sur le sujet ne permet pas d'apporter des réponses satisfaisantes aux multiples crises environnementales que l'on connaît. Ensuite parce que, devant l'urgence des enjeux globaux, une sensibilisation qui mène à l'action collective et solidaire vaudra toujours mieux que l'immobilisme ou la résignation. Car ça, comme diraient Chevalier et Lasपालes, *« Y'en a qui ont essayé, ils ont eu des problèmes »*. Et comme l'énonçait Michel Audiard paraphrasant Jacques Audibert, *« un intellectuel assis va moins loin qu'un con qui marche »*.

1. Enquête complète sur www.skolo.org

2. « Sauver le climat, c'est aussi en maîtriser les mécanismes » - Le Soir - 04/10/19

Le climat s'emballe ?

Prédictions alarmistes démesurées ou observations réellement inquiétantes ?

« Mais non la Terre ne se réchauffe pas ! D'ailleurs tu as vu le temps qu'il fait aujourd'hui ? », « OK ! La Terre se réchauffe, mais ce n'est pas l'Humain qui en est responsable. Après tout, il y a déjà eu des dérèglements climatiques dans le passé et ce n'était pas notre faute ! », « Le climat se réchauffe ? Mais c'est que du bonheur ! Enfin, un peu de chaleur ! »...

On a tous déjà entendu ou lu ces remarques. On se questionne, on doute... Comme l'écrivait Christophe Magdelaine sur notre-planet.info : « si les scientifiques du climat font un travail remarquable pour mieux comprendre les variations climatiques de notre planète, ils ne sont pas des prédicateurs ou des voyants ». Comment pouvons-nous être sûrs que l'on ne surestime pas l'influence humaine, qu'il ne s'agit pas d'un simple changement temporaire dû à des causes extérieures (comme l'influence du soleil) ?

Pour nuancer les avis extrêmes, nous avons demandé l'avis d'un jeune météorologue.

| Interview réalisée par Nathaniel Dessart, FFEDD

Peux-tu te présenter en quelques mots ?

Bonjour, je m'appelle « Mika » j'ai 27 ans et je travaille depuis 5 ans comme prévisionniste météo au sein de la défense belge.

On pointe du doigt les dérèglements climatiques qui seraient le résultat de l'exploitation excessive de l'humain sur son environnement et de ses activités immodérément polluantes. Constate-t-on réellement des gros changements au niveau du climat sur ces dernières années ?

Premièrement, il est acquis que l'homme modifie au moins indirectement le climat. En effet, par exemple, la déforestation et l'urbanisation, en bouleversant la nature du sol, vont avoir un impact climatique sur la région environnante.





Si on prend l'urbanisation, selon M.R. Hamdi de l'IRM, l'effet d'îlot urbain rend les vagues de chaleur plus intenses (entre 1,22 °C et 4° C, surtout la nuit). Mais pas seulement ! Le cycle de l'eau est aussi perturbé dans les zones urbaines. Le sol imperméable augmente les risques d'inondations lors de fortes pluies.

De plus, c'est indéniable, par nos méthodes de déplacement, l'agriculture intensive et l'industrie omniprésente, nous modifions la composition de notre atmosphère.

En chiffres, ces 40 dernières années, la température a augmenté d'environ 0,8°C à l'échelle de notre planète. Mais d'une manière hétérogène (ex: 0,5°C sur les océans, 1,0°C sur les continents, 2,5°C en Arctique...). De manière plus concrète, la diminution des glaces arctiques et de nombreux glaciers sur le relief en est peut-être la démonstration la plus frappante.

Chez nous, nous avons encore tous en tête la vague de chaleur hors-norme de l'été passé. Avec 41,8°C en Brabant Flamand, nous avons battu le précédent record de 3°C. Les vagues de chaleur sont non seulement plus nombreuses ces dernières décennies, mais aussi plus fortes. A titre d'exemple, entre 1950 et 2000, nous dénombrions 11 vagues de chaleur sur une période de 50 ans tandis que depuis l'an 2 000 nous en sommes déjà à 13 dont 3 rien qu'en 2019.

Notre planète a bien sûr déjà connu des changements climatiques, parfois même

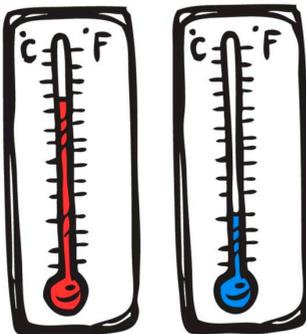
importants. L'impact de l'humain sur son environnement ne serait donc peut-être pas le seul responsable des changements que nous constatons ? Qu'en penses-tu personnellement ?

S'il est prouvé que l'homme modifie le climat au moins indirectement, la proportion est pratiquement impossible à quantifier. C'est sur ce point que la communauté scientifique internationale « s'arrache véritablement les cheveux ».

En effet, il est également indéniable que le climat sur terre n'a jamais arrêté d'évoluer. Comparé au début des transitions interglaciaires, nous sommes même dans une phase très stable du climat même s'il faut avouer que depuis 1950 les changements sont un peu plus rapides. D'autres paramètres naturels peuvent aussi influencer le climat comme les cycles/éruptions solaires, le volcanisme, la circulation thermohaline (courants marins) et des variations au sein de la stratosphère. Ceux-ci ne peuvent à eux seuls expliquer l'augmentation de température que nous connaissons actuellement mais il faut sans contester les prendre en compte dans la balance.

Après des semaines de sécheresse, il peut tomber d'importantes averses qui nous déversent plusieurs millimètres d'eau par heure et ce pendant quelques jours. Du jour au lendemain, un front froid peut nous amener gel et neige là où, depuis un moment, l'on se traînait un hiver doux. Ces modifications de temps amènent certains à la conclusion que le climat reste stable. Mais ne faut-il pas commencer par distinguer climat et météo ?

Il faut les différencier mais l'un ne va pas sans l'autre. La météo, c'est l'état du ciel et de l'atmosphère sur un court laps de temps tandis que le climat va permettre de chiffrer



cette évolution sur une période qui peut être très longue (parfois des millions d'années).

Ce qui complique aussi la chose, c'est que chaque personne a son propre ressenti. L'une peut avoir l'impression de vivre une journée glaciale et l'autre le contraire. C'est donc bel et bien notre perception qui nous trompe, les chiffres eux, ne mentent jamais. Il faut aussi garder en tête que notre climat de type tempéré océanique est par définition variable.

Au fond, tous les regards se tournent sur l'état du temps pour juger de l'impact de l'humain sur son environnement. Au lieu de se plaindre en regardant le ciel et en se fixant sur un problème sur lequel nous n'avons pas d'emprise directe (ni encore suffisamment de données pour amener des conclusions certaines), ne serait-il pas plutôt temps de s'intéresser à notre impact quotidien, de par nos choix ou notre méconnaissance, et commencer à agir pour préserver ce qu'il reste à préserver, à notre échelle et selon nos moyens ? Que ce soit dans notre vie de tous les jours ou en mettant en lumière les dérives de la société de consommation ou l'exploitation irréflichée et destructrice de

notre environnement ?

Je suis tout-à-fait d'accord, nous sommes à l'origine d'un changement climatique dont personne ne peut prédire exactement l'ampleur actuelle et à venir. Mais à mes yeux, ce n'est que la face émergée de l'iceberg. En effet, la sixième extinction massive animale a bel et bien commencé et jusqu'à présent elle est bien peu liée aux changements climatiques. Qui ne s'est pas senti surpris en voyant la raréfaction progressive des abeilles, des passereaux et autres papillons dans son jardin ?!

« Entre 1970 et 2014, les populations d'animaux vertébrés – poissons, oiseaux, mammifères...- ont chuté de 60 % au niveau mondial » d'après le WWF.

Les causes ne sont autres que la surexploitation des ressources naturelles, la surchasse, la surpêche, l'agriculture intensive et la destruction, la dégradation, la fragmentation, la pollution des milieux (eau, air, sol) et des écosystèmes par les êtres humains. Auparavant, comme l'homme l'a fait à ses débuts, lorsque le climat changeait,



même brusquement, les espèces animales et végétales, pour l'immense majorité, se déplaçaient ou migraient en fonction des zones viables. A présent, nous avons morcelé et/ou détruit en partie la zone d'habitat de la majorité d'entre eux.

Sans oublier l'impact sanitaire causé par notre gestion désastreuse de notre planète (pollution par particules fines, insecticides, « malbouffe »...).

Pour moi, des solutions il y en a, mais il faudrait d'abord changer notre rapport à la nature. Préférons les méthodes douces plutôt que la rentabilité (interdire ou limiter fortement toute forme de pesticide par exemple), étendre les zones protégées, établir une gestion véritablement rigoureuse des stocks de poissons, agrandir les espaces verts dans les villes, privilégier les circuits courts au niveau de la consommation, élargir les jachères fixes, se passer un maximum des matières non-biodégradables, promouvoir ces méthodes dans les pays en voie de développement... Pour ce qui est de nos émissions de gaz en tous genres, des solutions existent aussi, notamment au niveau des moyens de locomotion, encore faut-il en réduire le prix et en augmenter l'efficacité (notamment dans les pays vastes

ou plus pauvres).

Petite dernière question, plus personnelle : on scande souvent que des petits gestes au quotidien ne changeront rien face aux multinationales et aux choix de ceux qui dirigent. Quel est ton avis ?

Dans toutes les solutions que je viens de vous suggérer, il y en a qui doivent être prises par les multinationales et les politiques, effectivement. Mais nous pouvons déjà réagir individuellement ou en plus petits groupes sur d'autres points comme le recyclage, se passer un maximum du plastique, s'efforcer de garder nos villes et la nature environnante sans déchet, consommer moins et plus proche. C'est-à-dire que si nous consommons dans le respect des producteurs et de la nature, les dirigeants de ce monde n'auront plus d'autre choix que de suivre l'avis du consommateur.

N'oublions jamais que c'est bien l'argent qui dirige ce monde, en espérant qu'un jour, un arbre en bonne santé aura plus de valeur que le bois qu'il peut procurer.

A méditer...

Quand la météo devient un univers fascinant à explorer...



Mika gère également la page facebook et le site d' « InfoMeteo », une initiative de passionnés... réellement passionnante ! Si l'on y trouve les incontournables prévisions détaillées de la semaine (toujours intelligemment nuancées et réalistes), ainsi que les suivis (quasi en temps réel) des situations météorologiques exceptionnelles, on peut surtout y découvrir une multitude d'informations fascinantes sur le monde complexe de la météorologie et ce, dans un langage tout à fait abordable pour les non-initiés. Et, cerise sur le gâteau, le tout est servi régulièrement avec une dose d'humour. La porte est également ouverte aux questions, observations, photos, échanges... postés par les abonnés (plus de 34.000 à ce jour... quand même!). Il y a même parfois de petites surprises... mais chuuut ! Si vous voulez en savoir plus :

Leave no one behind



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ne laissez personne de côté, c'est le slogan affiché des Objectifs du Développement Durable (ODD) adoptés par l'immense majorité des Etats en septembre 2015. Au nombre de 17, ces objectifs sont autant de buts à atteindre pour chaque Etat et pour la communauté internationale en général. Ils font la part belle aux thématiques de l'environnement, de la durabilité de nos modes de vie et aux enfants.

Si, évidemment, on ne peut que se réjouir à la lecture de la déclaration, il convient de ne pas oublier que lesdits objectifs restent généraux et non contraignants juridiquement. Mais alors, que peut-on vraiment en attendre ? Ces nouveaux ODD sont-ils porteurs d'espoir pour l'environnement ? Et quel impact peuvent-ils avoir sur les droits de l'enfant et, indirectement, sur tous les enfants et jeunes que nous accueillons en EDD ?

| Aurélie Quintart, FFEDD

Prédécesseurs des ODD et Droits de l'Enfant : bilan et liens

Pour tenter de répondre à ces questions, il faut d'abord « regarder le passé » et les ancêtres des ODD, j'ai nommé les OMD, **Objectifs du Millénaire pour le Développement**, pris en 2000, et effectifs jusqu'à la fin de l'année 2015.

Forcé est de constater, chiffres et études à l'appui, que ces objectifs pris par 189 pays ont eu un effet inspirant : de nombreux Etats ont uni leurs efforts et le bilan, loin d'être parfait, est néanmoins réellement positif.

De 2000 à 2015, on remarque :

- Une diminution globale de l'extrême pauvreté (même si trop d'enfants vivent encore dans la pauvreté, en ce compris chez nous en FWB)

- Que l'insuffisance pondérale infantile a reculé (mais un enfant sur 7 en souffrait encore en 2015, entraînant un risque plus élevé de mort suite à des infections courantes).
- Une diminution du nombre d'enfants non-scolarisés (le nombre de filles scolarisées, notamment, a nettement augmenté)
- Une diminution globale de la mortalité des enfants de moins de 5 ans et de la mortalité maternelle
- Une diminution du nombre d'enfants orphelins de par le VIH (mais un faible degré de connaissance et de prévention du VIH chez les jeunes reste à déplorer)
- Une augmentation du nombre de personnes ayant accès à l'eau potable
- Une augmentation des aides publiques au développement accordées par les pays dits développés

Ce **bilan positif** marque aussi des avancées dans les droits de l'enfant (consacrés, pour rappel, par la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989 ou CIDE). D'une part, certains des progrès réalisés concernent directement les enfants et vont dans le sens des obligations internationales prises par chaque Etat (à l'exception de la Somalie et des USA) en ratifiant la CIDE. D'autre part, il est reconnu que le **bien-être des enfants** est fonction de la réalité économique, sociale et environnementale dans leur pays respectif. Les évolutions évoquées ci-dessus ont donc un impact direct sur la vie de millions d'enfants.

Si les progrès mondiaux en termes d'objectifs du développement favorisent donc **l'effectivité des droits de l'enfant**, il est utile de rappeler que la Convention des droits de l'enfant est aussi elle-même un moyen de faire pression sur les Etats, les poussant à réaliser les objectifs vis-à-vis des enfants.

Rappelons que la CIDE est bien un traité légalement contraignant et que les obligations qu'elle impose doivent être réalisées progressivement par les Etats, ce qui implique l'allocation de moyens concrets. Les progrès de chaque Etat dans sa « réalisation de la CIDE » sont d'ailleurs évalués à intervalles réguliers par le **Comité ONU des Droits de l'Enfant**. La convention prévoit en outre, en son article 4, que les Etats doivent « pratiquer » la coopération internationale si celle-ci est nécessaire pour rendre effectifs les droits reconnus à tous les enfants. C'est bien ce que les Etats font en prenant part à la rédaction des Objectifs du Millénaire et en s'inscrivant dans des mécanismes d'aide au développement.

Ainsi donc, **OMD et CIDE** se rejoignent et ont le potentiel de **se renforcer mutuellement**. Mais qu'en est-il maintenant des ODD, ce nouvel instrument pris par la Communauté internationale et effectif depuis le premier janvier 2016 ?

Les ODD : Environnement et Droits de l'Enfant

Les **Objectifs de développement durable** s'articulent autour de trois axes prioritaires : éliminer la pauvreté, implémenter un système résilient de vie planétaire et permettre un mode de vie durable pour tous/tes. Programme ambitieux s'il en est !

Une liste de **17 ODD** (cf. ci-contre) est prévue pour permettre l'avènement de ce monde idéal... L'environnement (accès à l'eau potable, changement climatique, océans, énergies, écosystèmes...) et sa défense s'y retrouvent largement. De quoi inspirer peut-être, à notre échelle, des projets à nos EDD sous le drapeau de l'action « **Cause toujours** », en cours jusqu'en 2021 ;-)

De nouveau, bien qu'ils s'agissent de deux documents, **deux « portes d'entrée » différentes**, on retrouve dans les ODD les grandes thématiques défendues par la CIDE (droit pour chaque enfant à l'enseignement, à voir ses besoins de base rencontrés, à vivre dans la dignité et non pas dans la pauvreté, etc.). De plus, en s'axant fortement sur la **protection de l'environnement** et la **promotion d'une mode de vie plus durable**, les 17 ODD entendent protéger les enfants et les générations futures, en leur transmettant des outils en tant que futurs décideurs ET un monde « en pas trop mauvais état » (tout est relatif).

Une nouvelle fois, et peut-être plus qu'auparavant, les ODD sont donc un outil et une occasion de promouvoir les droits de l'enfant et de les rendre un peu plus effectifs de par le monde. On s'en réjouit !

Les 17 ODD, c'est quoi ?



1 PAS DE PAUVRETÉ
Mettre fin à toutes les formes de pauvreté



2 FAIM «ZÉRO»
Mettre fin à la faim, assurer la sécurité alimentaire et promouvoir une culture durable



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
Un mode de vie sain et de bien-être pour tout le monde à tous les âges



4 ÉDUCATION DE QUALITÉ
Un enseignement inclusif et de qualité et une éducation tout au long de la vie pour tous



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles



6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
L'accès à l'eau, l'assainissement pour tous et la gestion durable de l'eau



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
Une énergie abordable, fiable, durable et moderne pour tous



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE
À long terme, une croissance économique inclusive et durable, le plein-emploi et le travail décent pour tous



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
Une infrastructure robuste, l'industrialisation et l'innovation inclusives et durables



10 INÉGALITÉS RÉDUITES
Moins d'inégalités dans et entre les pays



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES
Des villes inclusives, sécurisées, résilientes et durables



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
Des modes de consommation et de production durables



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
La lutte contre le changement climatique et son impact



14 VIE AQUATIQUE
La protection et un usage durable des océans, des mers et des ressources marines



15 VIE TERRESTRE
La protection et l'utilisation durable des écosystèmes sur la terre



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES
Des sociétés pacifiques et inclusives, l'accès à la justice pour tout le monde et des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS
Des ressources pour la mise en œuvre et un partenariat mondial pour le développement durable.

De quelques critiques : inégalités et déficit de participation

Si les idées défendues dans les Objectifs de Développement Durable nous semblent évidemment louables et « droits de l'enfant friendly », il convient de rester critique (comme les CRACS que nous essayons de former). Je finirai donc sur deux réserves quant aux ODD.

1 « Enfin », nous sommes sortis de la vision dualiste pays riches/pays pauvres (appellation non politiquement correcte, qu'on m'en excuse), qui demandait aux pays en difficultés de « se développer » et aux riches de les aider à coup de gros sous, pour entrer dans une vision où le développement doit être durable et (re)devient l'affaire de tous. Néanmoins, des mesures concrètes pour **rééquilibrer les richesses** manquent à l'appel. Les ODD se gardent bien d'aborder la

suppression ou la réduction de la dette des pays en voie de développement ou la taxation des fortunes/des riches. Au-delà de l'effet médiatique et des effets bénéfiques que les objectifs de développement semblent avoir (cf. analyse de OMD supra), n'y a-t-il pas là une certaine **hypocrisie** de nos dirigeants ?

2 Si les ODD vont bien dans le sens de la **Convention sur les Droits de l'Enfant**, auquel ils entendent offrir bien-être et protection, on déplore une grande absente : la **participation** (article 12 de la CIDE). Puisque les Etats se donnent des objectifs ambitieux et qu'ils souhaitent préparer nos enfants aux défis et aux décisions de demain, ne serait-il pas temps aussi de les inclure dans la mise en œuvre desdits ODD ? Ne serait-il pas pertinent, au moins, de mentionner la participation et la consultation des communautés locales et des citoyens, en ce compris les enfants et jeunes ? La question est lancée.

Sources :

« Les droits de l'enfant comme grille de lecture des objectifs de développement durable », Dr. S. Sulima, Prof. P. Jaffé et Mme A. Lutz et « Les nouveaux «ODD» face aux inégalités : une occasion manquée ? », J. Godin, JDJ n° 350, décembre 2015, pp. 21-31.

Quelques liens utiles

Envie de faire réfléchir les enfants sur ces thématiques par la discussion et le jeu ?

- La CEDDH vous livre quelques bons outils et sites de référence pour vous lancer : www.ecolesdedevvoirs.be/page/10877
- A voir également, quelques sites d'associations qui proposent des outils sur les thèmes de l'environnement et du développement durable :
 - kids.unicef.be/-Mediatheque-5- (vous pouvez notamment y trouver le poster des ODD).
 - www.cncd.be/-ecole-outils-pedagogiques-
 - www.schoolforrights.be/fr/materiel-pedagogiqueNB: Une partie de ces outils a été conçue pour le milieu scolaire... mais les possibilités d'utilisation sont larges et nous avons confiance dans les animateurs d'EDD pour adapter avec créativité ce qui devrait éventuellement l'être :-)
- Et aussi... Pour des jeux sur ces thématiques produits dans le respect des droits de l'homme et de l'environnement, rendez-vous sur <https://www.bioviva.com/fr/>



La malbouffe et la surconsommation

un impact qui bouffe du terrain !

C'est un fait certain que les choses changent du point de vue environnemental. L'homme a-t-il réellement un impact sur ce changement ? La question est très présente en ce moment. | L'équipe de la CEDDH

Une chose est sûre, notre consommation de nourriture est à questionner. En effet, chaque année le jour du « dépassement » arrive de plus en plus tôt. Calculé par l'ONG américaine Global Footprint Network, cet indice nous donne une indication sur la consommation annuelle des ressources planétaires (par la race humaine). Le 26 juillet 2019, nous avons dépassé les ressources consommables disponibles sur terre. Cela signifie qu'en 2019, à partir de cette date, nous consommons plus que nous produisons. En d'autres mots, **à l'échelle de la planète, nous avons pêché plus de poissons, abattu plus d'arbres et cultivé plus de terres que ce que la nature peut nous offrir au cours d'une année.*** Cette date est une moyenne mondiale car certains pays la dépassent beaucoup plus tôt dans l'année tandis que d'autres sont bons élèves. La Belgique se situe parmi les mauvais élèves. En effet, nous avons dépassé la date le 6 avril 2019 ; il y a là de quoi réfléchir à nos pratiques.

Consommer moins et éco-responsable : est-ce possible ?

Comment changer les choses et diminuer notre impact sur l'environnement ? En consommant autrement et en diminuant cette consommation. Selon le WWF, notre

mode de vie a des conséquences sur la déforestation, la perte de biodiversité, la diminution des stocks de poissons, la pénurie d'eau, l'érosion des sols, la pollution de l'air et le changement climatique.

Mais, toujours selon le WWF et les experts en matière d'environnement, nous pouvons agir en évitant le gaspillage alimentaire mais aussi en mangeant moins de viande et de poissons et en les remplaçant par des protéines végétales.

La fondation EAT, une ONG qui étudie les questions alimentaires, a publié un rapport sur le sujet en début d'année. Rédigé par 37 experts de 16 pays, ce rapport interpelle. Il nous indique que notre façon de nous alimenter a des impacts sévères et désastreux sur notre santé et l'environnement. L'étude révèle que : « un régime alimentaire malsain représente un risque plus élevé de morbidité et de mortalité prématurées que celui causé par la somme des rapports sexuels non protégés, de l'alcool, des drogues et du tabac ».

En ce qui concerne l'environnement, l'étude ajoute : « Les régimes alimentaires actuels poussent la Terre au-delà de ses limites et sont source de maladies : ils sont une menace à la fois pour les gens et pour la planète ».

* Jour du dépassement : l'humanité a déjà épuisé les ressources annuelles de la Terre - Futura Science du 29/07/19

Moins de viande rouge et plus de légumes et légumineuses

La solution pour les experts : chaque jour, un humain devrait consommer en moyenne 300 grammes de légumes/légumineuses, 200 grammes de fruits, 200 grammes de céréales complètes (riz, blé, maïs, etc.), 250 grammes de lait entier (ou équivalent) et 14 grammes pour la viande rouge (bœuf, porc ou agneau), 29 grammes pour les poulets et autres volailles, 13 grammes pour les œufs, 50 grammes pour les sucres ajoutés. Ces proportions ne sont pas une obligation à suivre mais une alternative plus saine pour la santé et l'environnement.

Actuellement, en Belgique, nous consommons environ 800g de viande par semaine, ce qui est bien plus élevé que ce que préconise ce rapport qui parle, lui, de moins de 100g par semaine mais aussi que les recommandations officielles actuelles qui parlent de 400g/semaine.

Il en est de même pour les sucres ajoutés dont nous devrions réduire la quantité à 50g par jour.

Nous surconsomons et nous devons donc tenter de diminuer les chiffres tant pour notre santé que pour la préservation de notre planète. Comme l'indique Fabrice Declerk, co-auteur du rapport EAT, « *plutôt que de consommer directement les plantes que nous produisons, celles-ci servent pour l'essentiel à nourrir les animaux d'élevage... si la consommation mondiale de viande suit la même trajectoire qu'aux Etats-Unis ou en Europe, nous irons tout droit dans le mur* ».

Burgers, sodas et compagnie...font la guerre à notre cerveau !

Comme nous le mentionnons plus haut, notre façon de manger a un impact certain sur notre santé. La malbouffe est certes attrayante et gourmande mais en surconsommer a des conséquences qui peuvent être dramatiques. Nous connaissons déjà les risques d'obésité, cardiovasculaires, cancers et autres carences mais ce n'est pas tout.

Des scientifiques indiquent que tous ces aliments qualifiés de « malbouffe » c'est-à-dire industriels et raffinés donc trop riches en sucre, en gras, en sel et en substances et additifs artificiels, auraient des conséquences sur notre cerveau. Ces aliments, en plus d'avoir une faible valeur nutritive, sont nocifs pour nous et nos enfants. En effet, ces experts ont prouvé que cette malbouffe endommage le développement du cerveau et nuit à sa plasticité. Tout cela agit sur la concentration, l'humeur, l'impulsivité, le stress, la mémoire, l'apprentissage,... et en seulement 3 jours ! De quoi faire peur.



Felice Jacka, spécialiste du lien entre nutrition et cerveau à l'Université de Melbourne, a étudié les effets de cette malbouffe sur les enfants et observé un comportement plus colérique, agressif, anxieux et triste chez les enfants ayant de mauvaises habitudes alimentaires. De plus, ne manger que de la malbouffe cause des carences en omega 3 (le bon gras), qui sont essentiels au bon fonctionnement neuronal. Selon le Professeur Jacka et d'autres scientifiques, la raison de ces déficiences est que la surconsommation d'aliments trop riches déclencherait une série de réactions métaboliques conduisant à un emballement du processus inflammatoire qui serait nuisible pour notre cerveau. Tout ce dérèglement aurait tendance à détruire les tissus sains et à freiner les connexions entre neurones.

Bonne nouvelle cependant, ces dommages ne sont pas irréversibles. Consommer autrement et plus sainement est donc LA solution tant pour notre santé que pour l'environnement.

Des propositions concrètes pour changer nos habitudes

- soutenir l'agriculture écologique ;
- manger local et de saison ;
- manger plus végétalisé ;
- manger varié ;
- manger moins de viande rouge ;
- manger moins de produits industriels et raffinés (plus gras et plus sucrés mais aussi sur-emballés) ;
- Préparer de la « malbouffe saine » (du bon gras)

La CEDDH a pris les devants ! Quand vous lirez ces lignes, nous aurons déjà proposé une matinée sur la « malbouffe saine » avec l'intervention d'une diététicienne. Nous y reviendrons donc dans un prochain numéro afin de vous livrer les trucs et astuces appris lors de cette matinée.



Appel à projets Herman Houtman 2019-2020

Et si on écoutait les enfants ?

Une opportunité pour vos projets

« Les Etats parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité. »

(Article 12 de la Convention internationale des droits de l'enfant, New York, 20 novembre 1989)

Greta Thunberg, Autumn Peltier, Helena Gualinga, Lamboginny, Tekanang, Penny Tovar, Sarah-Anna Awad, Bertine Lakjohn, Liza Zhytkova, Veer Kumar Mattabadul, Daniel Gbujié, et plus près de nous Adélaïde Charlier, Anuna De Wever, Kyra Gantois ou encore Youna Marette... Des noms médiatisés mais, derrière ces noms, des milliers de jeunes qui s'engagent et se mobilisent. Si la question du climat et des enjeux environnementaux prime et fait souvent la Une, la mobilisation des jeunes ne s'arrête pas là.

Et, malheureusement, les critiques non plus. Quand ils ne sont pas accusés d'être les outils malléables et « idiots » du « capitalisme vert », quand ils ne font pas l'objet de remarques sexistes, quand ils ne sont pas menacés de mort (!), les enfants et les jeunes qui s'expriment sont souvent raillés, ridiculisés, renvoyés à un état de doux rêveurs...

Pourquoi semble-t-il tellement plus facile, confortable, permis même encore aujourd'hui de proclamer qu'un enfant ou un jeune qui se mobilise et milite, s'exprime et fait bouger les choses, est forcément instrumentalisé ou manipulé ? Ne peut-on pas dépasser cela ?

Pourquoi ne pas, dès aujourd'hui, et alors que la Convention relative aux droits de l'enfant fête aussi ses 30 ans, débattre davantage avec les enfants/les jeunes des questions qu'ils soulèvent, agir avec eux ? Souvent, la pertinence de leurs propositions nous étonnera.

Pourquoi ce droit à la participation des enfants et des jeunes reste-t-il aujourd'hui le droit le plus mal compris et le plus difficile à mettre en œuvre ?

Bref historique

Pour rappel, les premiers textes dédiés aux droits de l'enfant (Déclarations de 1924 et 1959) se concentraient surtout sur des questions de protection. La notion de participation n'apparaît qu'en 1989 dans la Convention internationale relative aux droits de l'enfant, dans les 4 droits et principes fondamentaux (avec le droit à la non-discrimination, le droit à la vie, à la survie et au développement, et le droit à la prise en compte de l'intérêt supérieur de l'enfant)*, dans les « 3P » :

- protection (nécessaire, à apporter à l'enfant)
- prestations (auxquelles il a droit pour se développer (soins, éducation, etc.)
- participation enfin ;

...et dans l'article 12 de la Convention...

La protection reste bien sûr au cœur du texte, mais la CIDE n'évade pas la question de la participation. L'enfant est un individu à part entière, et non plus seulement un être fragile à protéger. En Belgique, ce droit a été traduit dans l'article 22 bis de la Constitution.

Il existe aujourd'hui un large consensus concernant les principes de base à respecter pour que la participation des enfants soit prise en considération de façon adéquate. Ces principes ont été décrits par Gerison Lansdown (elle a été la directrice fondatrice de la Children's Rights Alliance for England et reste une grande spécialiste internationale des droits de l'enfant, Consultante pour le Centre de Recherche Innocenti de l'UNICEF, en Italie*). Ils sont détaillés dans le règlement.

Comment s'assurer que ces principes puissent être respectés ? Comment donner aux enfants et aux jeunes une place réelle aujourd'hui, malgré les tensions qui peuvent subsister pour certain-e-s entre les aspects de protection et de participation ? Comment écouter vraiment les jeunes – de façon éthique et durable, mais, au-delà, comment aussi prendre en compte leur voix, leur opinion, leur action ? Comment les laisser être les moteurs de changement(s) qu'ils peuvent réellement être ?

Le Fonds Houtman (ONE) souhaite soutenir cette réflexion. En 2019, il célèbre 30 années d'action au bénéfice de l'enfance en difficulté en Fédération Wallonie-Bruxelles. Un anniversaire qu'il partage avec la Convention relative aux droits de l'enfant.

Le Prix

A l'occasion de cet anniversaire, le Fonds Houtman décernera un Prix de 40.000 €. Ce Prix récompensera une action ou une recherche-action majeure et originale, déjà réalisée et consacrée à la question de la participation des enfants et/ou des jeunes sur divers sujets qui les concernent, directement ou non. L'action ou la recherche-action récompensée ne doit ainsi **pas**

forcément se limiter à la question emblématique du climat ; elle pourra aussi porter sur d'autres domaines. Quelques exemples ou pistes, non exhaustives :

- Société, citoyenneté
- Education, pédagogie(s)
- Environnement, climat
- Environnement digital, technologies
- Place des enfants et participation dans les décisions publiques, au niveau local/communal, mais aussi plus largement
- Place dans les espaces qui leur sont dédiés mais aussi plus largement dans les espaces publics
- Mobilité autour des écoles mais aussi dans la ville en général
- Individualité VS Collectivité dans les questions de participation
- Genre et participation
- Mixité, diversité culturelle et participation
- Engagement, militantisme
- Questions de santé (au sens global)

...

Le montant du Prix devra être entièrement dédié à la poursuite de l'action ou de la recherche-action récompensée.

Pour plus d'infos :

www.fonds-houtman.be/appele-prix-2019-et-si-on-a-coutait-les-enfants.pdf



* voir aussi LANSDOWN, Gerison, Promouvoir la participation des enfants au processus décisionnel démocratique, Innocenti Insight, UNICEF, Centre de Recherche Innocenti, Florence, 2001 - Site Innocenti : <https://www.unicef-irc.org/>



Inégalités et discriminations à l'école Quand l'enfant est (un peu) différent...

L'éducation consiste à comprendre l'enfant tel qu'il est, sans lui imposer l'image de ce que nous pensons qu'il devrait être.
(Krishnamurti)

Notre système scolaire est inégalitaire. On le sait, on le dit et on le redit. Les études le montrent, le Comité des droits de l'enfant le condamne, les politiques essaient d'y faire quelque chose. Les inégalités dont tout le monde parle, ce sont d'abord les inégalités criantes entre enfants en fonction de leur origine sociale, économique et culturelle, avec au premier rang la différence marquée entre les enfants venant de milieux défavorisés et les autres. Les EDD sont familières de ce phénomène ; elles essaient au quotidien de rééquilibrer un peu les chances en accueillant un public souvent défavorisé, en lui donnant confiance, en créant du lien et en aidant les enfants à réaliser leurs devoirs. Mais ce pan plus médiatisé des inégalités à l'école ne doit pas pour autant masquer les autres discriminations qui s'y opèrent trop souvent. Prenons le temps d'un article pour passer à la loupe les inégalités entre enfants, présentes dans nos écoles et dans nos quotidiens... | Aurélie Quintart, FFEDD

Enfants remuants et enfants atteints de troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité

Chez nous, il n'est pas bon d'être un peu différent : les enfants dits « dys », TDA/H (Trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité) ou simplement plus remuants se retrouvent souvent coincés entre une tentative de médicaliser/labelliser comme handicap leurs intelligences et attitudes différentes et une tendance des écoles à l'exclusion/la relégation des élèves « moins faciles ».

Le *Journal du Droit des Jeunes* a ainsi publié, il y a 4 ans, un dossier très intéressant sur le phénomène TDA/H (Voy. les sources). Ces notions de troubles de l'attention et d'hyperactivité questionnent à plus d'un titre. D'une part, ces troubles ne sont pas observables par une mesure « médicale »

(prise de sang, par exemple) ; ils sont constatés par des observations, les premières étant souvent faites par des enseignants en difficulté face à certains élèves. De plus, le diagnostic de ces troubles n'est en soi pas aisé car ils sont relatifs : quand est-on un enfant énergique et quand devient-on « hyperactif », label médicalisé ?

D'autre part, si de multiples réponses existent face à ces troubles (dialogue, logopédie, psychomotricité, guidance parentale, aménagements en classe,...), la réponse choisie de plus en plus souvent et parfois de façon abusive est médicamenteuse. Or la Rilatine (et les médicaments assimilés) n'a pas le pouvoir de soigner : elle ne peut que jouer sur les comportements, gommant certaines attitudes (voire traits de caractère) et ce au prix d'importants effets secondaires. De nombreux acteurs ont émis des réserves sur ce médicament, parmi lesquels des médecins spécialisés (le Dr Kinoo et le Dr. Jésus



notamment), le Comité des Droits de l'enfant ONU (dans ses recommandations à la Suisse en 2015) et les enfants eux-mêmes (qui souvent témoignent de malaises/mal-être au début de la prise du médicament).

Autre point interpellant, les ventes de Rilatine (psychotrope prescrit aux enfants diagnostiqués TDA/H) ont été plus que décuplées en Belgique entre 2000 et 2011. Il semble improbable que la Belgique compte 10 à 15 fois plus d'enfants TDA/H en l'espace de quelques années seulement... En parallèle, on note des formes de marketing autour de ce type de médicament, jouant sur les peurs des parents et leur souhait de voir leur enfant réussir.

La politique semble aussi renforcer ce phénomène. Sur le portail de l'enseignement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, on trouve un outil pour sensibiliser les enseignants au TDA/H et une formation pour les travailleurs PMS, avec le but affiché de détecter les enfants TDA/H plus tôt. S'il est louable de former le personnel des écoles sur ces questions, n'est-ce pas là aussi rendre ce personnel scolaire très/trop enclin à détecter des TDA/H dès que celui-ci se retrouve face à un enfant plus remuant ? N'est-on pas en train d'élargir à l'extrême une notion et un diagnostic, de mettre une étiquette rassurante pour les adultes mais dommageable pour les enfants ?

Je m'interroge pour ma part, à la suite de plusieurs professionnels du domaine, sur la part de la société dans ces diagnostics d'enfants TDA/H. En recherche continue de performance et d'étiquetage, notre société n'est-elle pas en train de créer des handicaps et des mots savants là où, dans certains cas, il y a simplement des enfants, avec leurs différents niveaux d'énergie, chacun avec son rythme et sa personnalité ? N'est-on pas en train de transformer l'école en une « fabrique d'enfants sages qui réussissent », refusant de voir les limites de cette vision ou gommant les comportements dérangeants à coup de médicaments ?

La part de choix laissée aux enfants et la place de leur parole semble pour le moins réduite. Les parents semblent eux-mêmes régulièrement soumis à la pression de l'école qui pense avoir détecté un TDA/H chez leur enfant et peut voir dans le traitement médicamenteux une solution confortable face à un enfant turbulent. Ainsi, dans sa brochure « Mes neurones et moi », la Fondation Roi Baudouin met en évidence que la différence est mieux acceptée si elle est médicalisée (donc si les difficultés scolaires de l'enfant peuvent être attribuées à une maladie ou à un handicap). Dans le cas contraire, l'accès au système scolaire de l'enfant « différent/difficile » peut être sérieusement compromis. La Fondation plaide d'ailleurs pour une ouverture plus grande et plus bienveillante à la « diversité naturelle des enfants ».

Filles et garçons dans l'enseignement

Des études récentes montrent aussi que les filles restent « les grandes perdantes » du système scolaire. S'il est parfois confortable d'être une fille pendant la scolarité (le genre a encore et toujours une grande influence sur l'attitude des enseignants à l'égard des élèves, et les filles bénéficient parfois de stéréotypes « favorables »), il reste qu'à partir du secondaire et surtout dans le supérieur, elles





se retrouvent en général dans les filières les moins prestigieuses et les moins rémunératrices.

Ce phénomène semble le fruit d'un savant mélange entre choix personnel, influence des normes sociétales, filières fortement déconseillées aux filles, attitudes genrées des enseignants pendant toute la scolarité, conseils différenciés en fonction du genre prodigués par les écoles et/ou les parents,... Loin d'être anodin pourtant, le choix des études supérieures « influencé » qui en résulte va peser sur la vie professionnelle, personnelle et post professionnelle de ces filles/femmes en devenir.

Plusieurs éléments interviennent dans cette dynamique et interpellent.

1 Tout d'abord, la naturalisation de certaines qualités perçues comme plus féminines ou plus masculines.

L'étude menée par la Ligue des familles montre aussi que les filles sont perçues, en général, comme plus douces, plus attentives, plus sociales. Les garçons eux sont perçus comme plus débrouillards, plus aptes à décider et plus doués pour/intéressés par les maths et les sciences. Ce message est communiqué de multiples façons aux enfants, notamment à travers la scolarité par l'attitude des enseignants dans leurs cours et dans les moments d'orientation. Pire, ces généralités qui sont, au départ, des stéréotypes de société, sont souvent compris comme des qualités naturelles des garçons et des filles, des caractéristiques qui feraient partie de leur essence même. La croyance dans ces stéréotypes peut être tellement forte qu'ils en deviennent parfois auto-prophétiques. Le poids de cette étiquette joue en tout cas un rôle dans l'orientation et le « libre-choix » des un(e)s et des autres.

2 L'impact de notre modèle sociétal sur l'estime de soi des jeunes. La perception de leurs propres compétences semble différente chez les filles et chez les garçons, subissant là aussi une influence sociétale diffuse. Si les filles sont souvent perçues comme plus travailleuses

et ordonnées et obtiennent souvent des meilleurs résultats au cours de la scolarité, elles attribuent ces réussites à leur travail et efforts plutôt qu'à des compétences intellectuelles. Les garçons eux, sont plus prompts à attribuer leurs échecs à leur manque de travail ou à la « flemme », alors que leurs réussites sont attribuées à leur intelligence. Les résultats de l'enquête, fort marqués sur ce point, questionnent l'estime de soi suivant le genre dans nos écoles et dans notre société.

3 La posture des enseignants sur la question du genre. Celle-ci semble problématique. La plupart d'entre eux ont l'impression d'être égalitaires et ne ressentent pas le besoin de se former sur le sujet. L'immense majorité n'a reçu aucune formation et aucun outil sur les dynamiques de genre.

On se retrouve donc dans une situation de blocage : la plupart des enseignants sont convaincus que les stéréotypes et leur propagation ne viennent pas de l'école, ou en tout cas pas de leur façon d'enseigner. La majorité d'entre eux se montrent dès lors très réticents à suivre des formations sur le sujet. Or, ils baignent dans la même société que nous tous et la compréhension intellectuelle de la notion d'égalité ne les met pas à l'abri de faire des différences suivant le genre, sur base de leurs préjugés (inconscients) et expériences. N'ayant pas appris à s'interroger





L'habitude de nous conformer aux modèles de la société insensibilise nos cœurs.
(Krishnamurti)

sur leurs pratiques, ils renforcent sans le savoir des tendances et des stéréotypes chez les enfants et les jeunes auxquels ils enseignent.

Cela étant dit, si les filles semblent globalement les perdantes du système scolaire en matière de carrière, il convient de faire le lien avec la thématique TDA/H et d'attirer l'attention sur des phénomènes d'étiquetage qui touchent quant à eux plus les garçons. Le centre d'égalité des chances a en effet observé que les garçons, ainsi que les enfants issus de milieux précarisés ou d'origine allochtone, ont plus de chances d'être diagnostiqués TDA/H.

Certaines recherches semblent également montrer que les enseignant(e)s ont tendance à percevoir plus facilement les garçons comme étant des perturbateurs ou des enfants à problèmes. Sur cette base, il est possible que les garçons subissent plus d'exclusions et de relégation que les filles, certaines écoles préférant écarter les éléments dits perturbateurs.

La « maladie » de l'enfance

Par le pédopsychiatre et vice-président du DEI France F. Jésus :

Pathologie qui se caractérise en tous lieux, mais surtout à l'école, par les nettes et préoccupantes propensions des sujets atteints :

- à se laisser distraire par leur environnement ou, si celui-ci est ennuyeux, par leurs propres idées (déficit de l'attention) ;
- à bouger et à se déplacer pour explorer et comprendre le monde (hyperactivité motrice) ;
- et à le faire parfois de façon spontanée sans attendre les créneaux horaires prévus à cet effet (impossibilité). »F. Jésus remarque avec humour que si ces caractéristiques se manifestent de façon forte sur plus de six mois et dérangent les adultes (et l'école) alors le sujet n'est pas seulement atteint « d'enfance » mais aussi de TDA/H.

Le mot de la fin

En guise de conclusion, il me semble qu'« il ne fait pas toujours bon » être un enfant en Belgique. Entre relégations, stéréotypes, (hyper)médicalisation des difficultés scolaires et discriminations sur bases multiples, notre système scolaire traite injustement (au sens de « moins favorablement que d'autres ») une majorité des élèves. La posture la plus sûre au sein de l'école serait, en théorie évidemment, celle du garçon calme, ne présentant aucune maladie « dys » ou hyperactivité ou trouble d'attention, issu d'une famille aisée et d'origine belge... ce qui revient à dire que notre système gâche des potentiels et génère des frustrations et des souffrances en faisant violence à une majorité des enfants qu'il accueille (enfants dys, filles, enfants plus énergiques, enfants en situation de précarité, et tant d'autres).

Sources :

- M. Michiels pour la Ligue des familles, « *Les inégalités de genre à l'école. Constats, problèmes et solutions sur les inégalités entre les filles et les garçons à l'école* », JDJ n°387, septembre 2019, pp. 5-12.
- « *Belgique. Filles, Garçons et réussite scolaire : que nous dit notre société ?* », JDJ n° 348, octobre 2015, p. 26.
- Dossier « *Ces enfants qui troublent l'école* » (sur la thématique du TDA/H, avec des contributions de F. Jésus, P. Kinoo, C. De man et des extraits de publications de la Fondation Roi Baudouin), JDJ n° 348, octobre 2015, pp. 5-34.
- Committee on the Rights of the Child, "*Concluding observations on the combined fifth and sixth reports of Belgium*", 01/02/2019, 14 p. (Recommandations du Comité Droits de l'Enfant de l'ONU à la Belgique. Ce comité a notamment pointé les discriminations à l'école).

CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS

Qu'est-ce qui est demandé aux ASBL ?



Vous l'avez sans doute lu dans la presse, le code des sociétés et associations, le CSA, a été publié au printemps 2019. Pour les ASBL déjà existantes (au premier mai 2019), ce nouveau code porteur de la réforme ASBL n'entrera en vigueur que le premier janvier 2020... qui approche à grand pas. Mais qu'est-ce que cela implique pour notre secteur plus concrètement ?

| Aurélie Quintart, conseillère juridique à la FFEDD

Tout d'abord, le CSA décide que les ASBL, comme les sociétés, sont des entreprises. À ce titre, même si ces deux entités restent évidemment différentes, elles ont des obligations communes, reprises dans la première partie du code. C'est notamment le cas pour les **obligations de publicité permanente** (= les mentions obligatoires à mettre sur tous vos documents papiers et électroniques) qui sont identiques pour tous. Pour en savoir plus sur ce sujet, lisez l'encadré ci-contre.

En outre, le CSA consacre tout un chapitre aux ASBL. Le code précise quelles sont les mentions obligatoires que chaque ASBL doit reprendre dans ses **statuts**. Si la majorité de ces mentions n'a pas changé par rapport à l'ancienne loi, quelques nouvelles mentions apparaissent, comme la région linguistique de votre EDD. Pour la liste complète, rendez-vous dans nos ressources juridique, sur la **Check up List CSA**.¹

Mentions obligatoires et publicité permanente

N'oubliez pas d'indiquer sur tous vos documents, papiers et électroniques (incluant les mails et votre site internet/page facebook), les mentions suivantes :

- Dénomination de la personne morale (= le nom de votre EDD)
- Forme juridique (=ASBL)
- Désignation précise du siège
- n° d'entreprise
- « Registre des personnes morales » ou « RPM » + tribunal du ressort du siège ASBL (ex : RPM Liège)
- Adresse mail (et site Web si pertinent)
- N° de compte en banque.
- ASBL en liquidation (si c'est le cas)



Le code précise aussi une série de règles applicables à toutes les ASBL. Ces règles sont de deux types :

● **Quelques règles impératives** : Vous devez absolument respecter ces règles. Elles sont obligatoires et si vos statuts contiennent des dispositions contraires, ce pan de vos statuts est nul (uniquement la ou les phrases en contradiction avec la loi). C'est ce qui est prévu dans la loi qui va s'appliquer à vous, comme si « vos statuts avaient été réécrits » sur ce point.

Deux exemples :

- Le délai de convocation de l'assemblée générale, qui passe de 8 jours à 15 jours calendrier (minimum).
- L'obligation de réunir 2/3 des membres de l'AG (présents ou représentés) pour pouvoir voter l'exclusion d'un membre. Rappelons que ce quorum de présence de 2/3 vient s'ajouter à la règle déjà existante de la majorité des 2/3 des voix nécessaires pour exclure un membre (quorum de votes).

● **Beaucoup de règles supplétives**, c'est-à-dire des règles qui ne s'appliquent à vous si vous n'en avez pas décidé autrement dans vos statuts. Il s'agit de règles destinées à pallier les éventuels oublis des gestionnaires d'ASBL et à prévenir les conflits et malentendus potentiels. Ce sont des règles « en plus » qui vont s'intégrer à vos statuts (sauf décision contraire).

Deux exemples également :

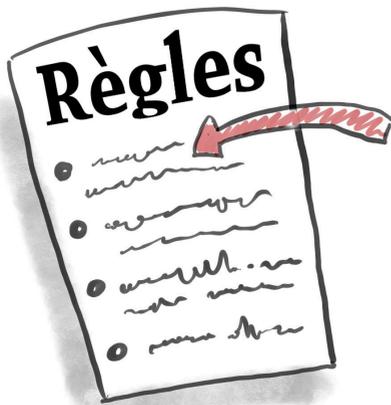
- Une règle générale liées aux abstentions : si vos statuts ne prévoient rien, vous devez décompter celles-ci (lors d'un vote de l'AG comme lors d'un vote du CA).
- La possibilité (nouvelle) laissée aux administrateurs de prendre une décision par écrit à l'unanimité (par échange de mails, par exemple). Si vos statuts ne prévoient rien sur le sujet, là aussi, cette nouvelle possibilité de décision s'appliquera à vous.

Dans les deux cas néanmoins, vous pouvez indiquer l'option contraire dans vos statuts !

NB : Dans le cas de décisions extraordinaires à l'AG (dissolution de l'association ou modification des statuts, par exemple), les abstentions doivent être décomptées. C'est un cas particulier, pour laquelle le CSA a émis une règle impérative.

Pour plus de détails sur les règles impératives et supplétives du CSA, rendez-vous sur notre site, pour y trouver l'outil **Check up List CSA**.

Le CSA vient donc retoucher le fonctionnement de l'ASBL et recommande/





oblige des modifications de statuts. Le législateur a néanmoins voulu nous laisser un délai pour ce faire : les ASBL existantes ont jusqu'au 01 janvier 2024 pour modifier leurs statuts, c'est-à-dire pour :

- Inclure les mentions obligatoires
- Retranscrire dans leurs statuts les règles impératives (par souci de clarté)
- Prendre position sur les règles supplétives ; sachant que si vous ne précisez rien, elles s'appliqueront à vous telles quelles.



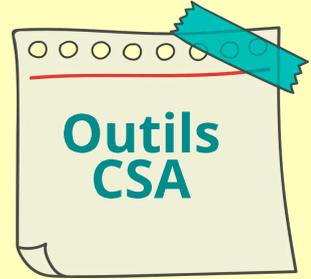
N'attendez pas le dernier moment pour modifier vos statuts.

La juriste de la FFEDD peut vous aider dans ce processus.

Derniers points d'attention pour nos structures :

Le CSA amène aussi des modifications dans les **catégories comptables**. Parlez-en à votre comptable/aide-comptable et/ou consultez la fiche « Catégories comptables » sur notre site (LIEN).

Le CSA renforce aussi votre obligation d'informer **vos administrateurs** de leurs responsabilités. En cela, il va de pair avec une nouvelle loi sur les volontaires (mars 2019). Les administrateurs sont maintenant pleinement reconnus comme des volontaires, ce qui entraîne dans le chef de chaque ASBL un **devoir d'assurance** et un **devoir d'information** à leur égard.



Face aux nombreuses nouveautés dans le droit des ASBL, nous proposons des outils pour mieux comprendre, gérer et s'habituer aux nouvelles règles :

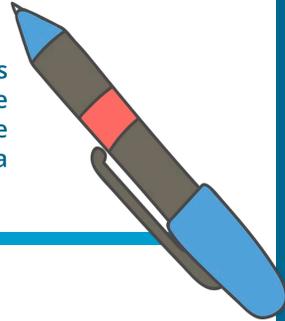
- **Matinée de formation + permanence(s) juridique(s)** dans votre coordination.
- Une **vidéo** « tour d'horizon » disponible via le lien : www.ecolesdedevours.be/videos/trucs-et-astuces
- « **Check up List CSA** »: un outil pour mettre vos statuts en conformité avec le Code.
- Des **articles et rappels** de la loi sur notre site, dans la newsletter et la Filoche
- Une **juriste**: juriste@ffedd.be - 0474/99 02 42 (consultation individuelle possible).

Oh ? une nouvelle rubrique ?

Puisque vos serveurs de la FFEDD ne dorment jamais (un peu comme des super-héros, discrets quoi, sans cape...), nous vous présentons aujourd'hui une nouvelle rubrique autour des pédagogies actives. Son but est de partager des découvertes pour nous donner une idée plus concrète de ce que peut renfermer ce grand concept à la mode.

Vous pouvez y contribuer !

Vous entreprenez un projet, vous testez quelque chose, vous avez découvert un livre, un blog, vous participez à une conférence, vous connaissez des outils sympas de pédagogie active ? N'hésitez pas à nous envoyer une petite note pour la prochaine Filoche !



Le cerveau qui dit OUI !

Nous vous avons déjà présenté « *Le cerveau de votre enfant* » du Docteur Daniel Siegel dans la Filoche #42*. Cette fois, il cosigne un ouvrage sur les composantes d'un cerveau qui est davantage dans la coopération ... ainsi que sur la manière de s'entraîner à le modéliser (et y aider les enfants bien sûr) ! Qu'on ne se méprenne pas ; il ne s'agit pas d'un cahier de manipulation mentale destiné à transformer les lardons espiègles et contrariants en petits béni-oui-oui ! Vous n'y êtes point. Le livre nous aide à comprendre l'implication du fonctionnement (modulable !) du cerveau sur notre perception du monde et la manière

dont le « cerveau du non » et le « cerveau du oui » peuvent changer nos relations intra et interpersonnelles.

Lorsque vous demandez à des parents ce qu'ils

souhaitent apporter, transmettre à leur(s) enfant(s), ils répondent inmanquablement par une série de valeurs. Ce que nous souhaitons, c'est le bonheur de nos enfants, c'est qu'ils soient « bien dans leurs baskets » !

Or, leur sensation de bonheur et de bien-être passe par le cerveau du oui ! L'activation de celui-ci favorise quatre compétences qui, dans nos EDD, pourraient devenir une priorité :

- L'équilibre
- La résilience
- L'introspection
- L'empathie

Au fil des pages, vous découvrirez comment stimuler et encourager ces qualités chez nos enfants et adolescents. Il se peut fort bien que ces conseils vous soient utiles à vous aussi ! Une lecture très instructive qui permet de mettre des mots sur des réactions qui nous laissent parfois sans voix.

Le cerveau qui dit oui

Auteurs : Dr D. Siegel, T. Payne Bryson
Les Arènes, Paris, 2019.



* Filoche #42 : "J'ai des droits... et (trop) des devoirs". Février - Mars - Avril 2017

La théorie polyvagale

« La grande affaire en matière d'éducation est de faire de notre système nerveux un allié plutôt qu'un ennemi » (1914). William James, psychologue et philosophe américain.

Dans le livre « *Le cerveau du oui* » présenté dans cette Filoche, un concept mérite toute notre attention : la théorie polyvagale de Stephen Porges. Tentons de comprendre nos réactions au monde par le biais de ce concept !

Notre cerveau est pourvu d'un système nerveux autonome. Celui-ci fait fonctionner toute une série d'organes et produit des réactions physiologiques sans que notre conscience soit engagée (la pression artérielle, la dilatation des pupilles, le rythme cardiaque, la température corporelle, la digestion, etc.). C'est lui qui réagit pour adapter notre corps aux situations de l'environnement externe. C'est, en quelque sorte, notre système de surveillance personnel. Sa préoccupation majeure est notre sentiment de sécurité.

Il est composé de deux parties :

- **L'axe sympathique** qui permet au corps de réagir en cas de stress ou d'urgence, pour combattre ou fuir. Il augmente par exemple le rythme cardiaque, la force musculaire et tout ce qui peut permettre de faire face. C'est une sorte d'accélérateur.
- **L'axe parasympathique** qui contrôle les processus physiologiques pendant les situations ordinaires et permet de revenir à la normale après un stress. Il ralentit le rythme cardiaque, réduit la tension artérielle, etc. C'est une sorte de frein.

Lorsque nous nous sentons en sécurité, les deux fonctions s'équilibrent avec, parfois, une légère prédominance de l'un (je me sens nerveux - l'axe sympathique domine) et de l'autre (je somnole après le repas - l'axe parasympathique domine). Nous pourrions appeler cet équilibre « **la zone verte** ».

Lorsqu'un enfant (ou n'importe qui d'autre !) est dans sa zone verte, les deux axes fonctionnent de manière coordonnée. Quand il se sent submergé par ses émotions (pour des raisons diverses), il sort de cette zone verte et entre dans une zone rouge. Ses réactions vont alors être vives (colère, gestes brusques, cris, etc.). Son cœur bat plus vite, ses pupilles se dilatent, sa respiration s'accélère. Il réagit à une agression (même si la raison de sa réaction vous paraît insignifiante, dans la tête de l'enfant, c'est une véritable tempête !). Il n'y a donc pas un choix délibéré de se conduire ainsi. Vous ne choisissez pas que votre cœur s'emballer quand vous évitez un piéton de justesse au volant de votre voiture, isn't it ? Il s'agit d'une réaction physiologique, une domination de l'axe sympathique. Pour un enfant, des choses banales peuvent être très





Un nom biscornu



La **théorie polyvagale** doit son nom au nerf vague. Le nerf vague est l'un des douze nerfs crâniens. Ses fonctions sont essentiellement la gestion des organes et des fonctions végétatives.

importantes : un joli caillou perdu, une collation écrabouillée sous le poids de la farde de math, un grenadine renversée, des gros yeux en signe de remontrance, ... et nous devons apprendre à le respecter.

Parfois, certains enfants sont si bouleversés qu'ils entrent dans ce que l'on pourrait appeler la zone bleue. Celle-ci se manifeste plutôt par des réactions telles qu'un repli sur soi, un blocage, un désengagement total. Ils sont alors à la merci du système nerveux autonome parasympathique.

L'enjeu est donc d'aider les enfants à rester dans cette zone verte (sorte de fenêtre de tolérance) ou à la regagner. En fonction des

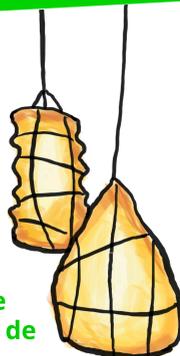
situations, de l'âge des enfants, elle peut être plus ou moins grande. Un enfant de deux ans qui hurle parce qu'il voulait une pomme entière alors qu'on vient de la couper en quartiers dispose d'une toute petite zone verte, très mince. Plus ils grandissent, plus cette zone a tendance à s'étendre. Souvent, nous pouvons aider les enfants à augmenter l'amplitude de cette zone verte pour certains sujets. C'est un des aspects qui est largement traité dans le livre de Daniel Siegel et Tina Payne Bryson, « *Le cerveau du oui* ».

En favorisant certaines activités, en adoptant des attitudes précises, nous pouvons aider les enfants à progresser dans la maîtrise de leur système nerveux autonome. Apprendre à attendre son tour, reconnaître ses émotions, apprendre la communication non-violente, prendre du recul, discuter de ses peurs, expliquer les choses passées, célébrer les choses positives, mettre des mots sur ses intentions, ... sont autant de choses à notre portée dans les Ecoles de Devoirs.





Bernissart se met sur son 31★



Voici le projet auquel a participé l'EDD de la commune de Bernissart le 7 septembre dernier. L'objectif était de construire des lanternes en matières naturelles et de participer à une parade illuminée en vue d'inaugurer la nouvelle place de l'entité de Bernissart pendant les journées du patrimoine. | L'équipe de la CEDDH

Un ensemble de structures a collaboré pour donner vie et lumière à ces lanternes. L'équipe a suivi une formation afin de maîtriser la technique et de pouvoir la transmettre aux enfants par la suite. Douze ateliers plus tard, un total de 75 lanternes ont été fabriquées avec les enfants des EDD mais aussi avec les enfants en stage à la bibliothèque de Blaton, les seniors de communes amies des aînés, les enfants des plaines de vacances et certains services communaux. Une belle collaboration de co-construction pour mettre en lumière le patrimoine local !

Le 7 septembre, les enfants ont ainsi paradé dans les rues munis de leur lanterne.





Curiosités en EDD

Vos projets participatifs en EDD sous les feux de la rampe

www.curiosites-en-edd.be

Pour mettre en avant les actions menées par vos enfants et jeunes, nous vous proposons le Cabinet des Curiosités en EDD.

Vous travaillez chaque année comme de véritables petites fourmis pour mettre sur pied des projets où l'enfant, le jeune est placé au centre, dans lequel il est acteur et non consommateur. Nous souhaitons valoriser votre travail et le mettre à l'honneur dans un cabinet de curiosités virtuel.

Pour ce faire, depuis janvier 2018, vous avez l'occasion de visionner sur notre site internet des projets mis en place dans des Ecoles de Devoirs. Vous pouvez également entendre les conseils de bourlingueur des animateurs porteurs de ces projets, les réussites, les fiertés, le niveau d'implication des enfants.

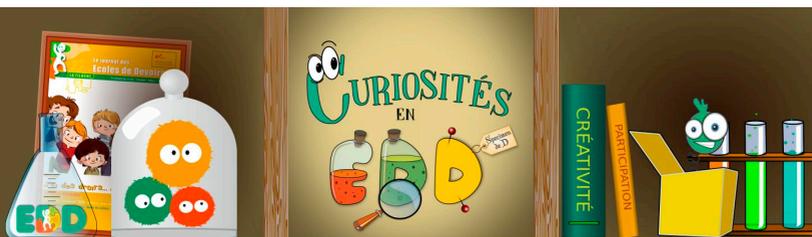
Partager son projet, c'est valorisant mais c'est aussi donner l'occasion à des animateurs moins

expérimentés de se renseigner et, nous l'espérons, d'oser à leur tour mettre en place un beau projet pour le plus grand plaisir des enfants et des jeunes de nos Ecoles de Devoirs.

Parmi les projets déjà épinglés, on retrouve : la **chimie dans ma cuisine** à l'EDD Les Petites Souris, des **ateliers de paroles** à l'Oasis Familiale, un **livre de recettes de cuisine** et la **création d'un CD** réalisés par les enfants des Crayons, à un **atelier d'écriture de textes libres** à l'EDD Des racines et des Ailes ou encore, un **pédameuble** aux Multicolores. D'autres projets sont déjà en boîte et seront publiés dans les prochains mois.

Vous souhaitez nous aider à alimenter le cabinet de curiosités en y expliquant votre projet ?

Contactez-nous et nous viendrons vous rendre visite dans votre Ecole de Devoirs : FFEDD, formation@ffedd.be ou 04/222.99.39.



VOUS VOULEZ ÊTRE RAPIDEMENT INFORMÉ ?
REJOIGNEZ-NOUS sur le web
et abonnez-vous à notre newsletter !

www.ecolesdedevoirs.be
facebook.com/FFEDD



La Filoche est la revue trimestrielle
de la FFEDD et des Coordinations
régionales des EDD.



ISSN: 1784-147X

S'ABONNER A LA FILOCHE

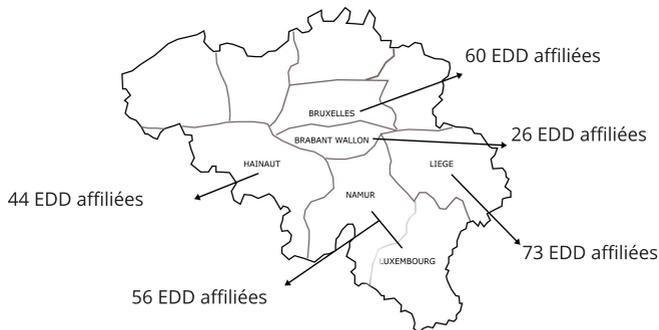
Les EDD affiliées reçoivent automatiquement un
abonnement gratuit. Pour un exemplaire
supplémentaire : 13€/an ou 4€/n°
Pour les autres: 20€/an ou 6€/n°

Pour plus d'infos sur les modalités d'abonnement :
info@ffedd.be - 04/222.99.38 -
www.ecolesdedevoirs.be

Une Ecole de Devoirs, c'est :

- un accueil accessible, selon les structures, aux enfants de 6 à 18 ans et dont la qualité est reconnue par un Décret;
- une équipe de professionnels qui travaillent sur base d'un projet pédagogique et d'un plan d'actions annuel, spécifiques à chaque lieu;
- un lieu accessible à tous, sans discrimination, qui s'adresse plus particulièrement aux enfants rencontrant des difficultés scolaires, sociales, économiques et/ou culturelles ou face à la maîtrise imparfaite de la langue française par leurs parents;
- un accueil indépendant des écoles.

Ecoles de Devoirs membres



www.ecolesdedevoirs.be



BRUXELLES



BRABANT
WALLON



HAINAUT



LIEGE



NAMUR
LUXEMBOURG